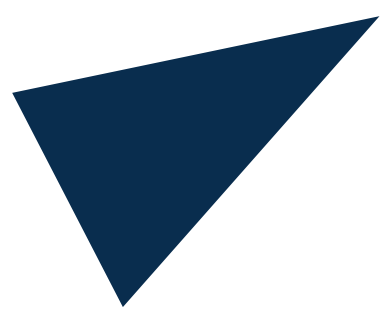
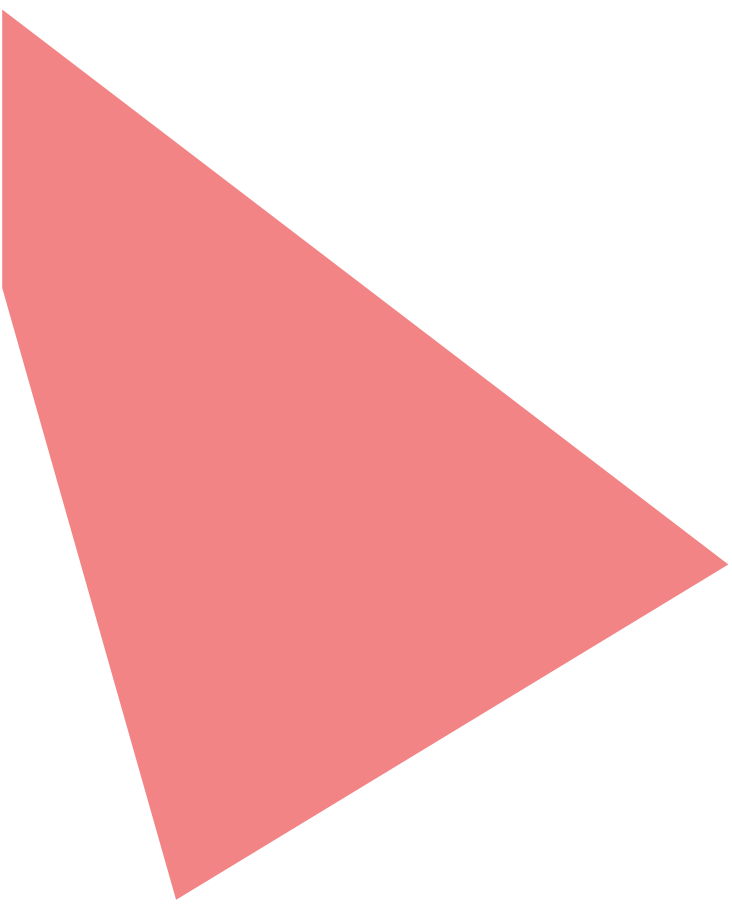
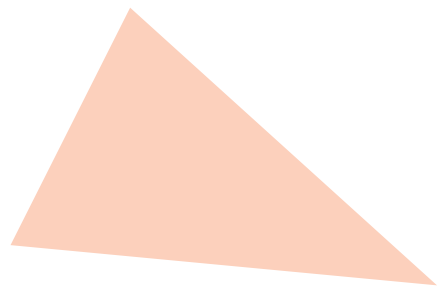
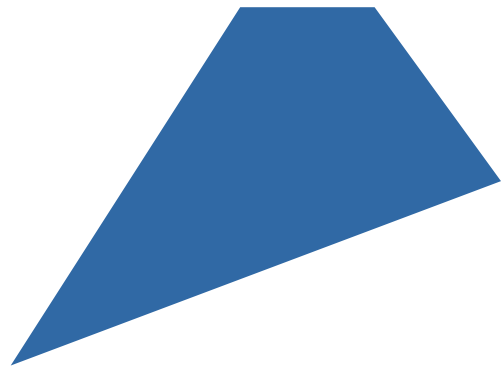


# LES COMPAGNONS DE LA LIBÉRATION

S'ENGAGER, RÉSISTER POUR LA LIBERTÉ





# LES COMPAGNONS DE LA LIBÉRATION

S'ENGAGER, RÉSISTER POUR LA LIBERTÉ



## Fiche enseignant-e N°1

LE CONTEXTE HISTORIQUE DE LA CRÉATION DE L'ORDRE DE LA LIBÉRATION ..... 2

## Fiche enseignant-e N°2

LA CROIX DE LA LIBÉRATION ..... 10

## Fiche enseignant-e N°3

DES FIGURES INCONTOURNABLES DE LA RÉSISTANCE  
PENDANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE ..... 16

## Fiche enseignant-e N°4

L'ENGAGEMENT DES FEMMES DANS LA RÉSISTANCE  
PENDANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE ..... 20

## Fiche enseignant-e N°5

NANTES, UNE COMMUNE COMPAGNON DE LA LIBÉRATION ..... 26

## Fiche enseignant-e N°6

RUBIS, LE SOUS-MARIN COMPAGNON DE LA LIBÉRATION ..... 31

## Fiche enseignant-e N°7

DÉBAT A VISÉE PHILOSOPHIQUE : « QU'EST-CE-QUE S'ENGAGER ? » ..... 36

## Fiche enseignant-e N°8

L'ORDRE DE LA LIBÉRATION AUJOURD'HUI ..... 40

## Annexes

LE CHANT DES PARTISANS ..... 43

LE CHANT DES MARAIS ..... 44

# LE CONTEXTE HISTORIQUE DE LA CRÉATION DE L'ORDRE DE LA LIBÉRATION

Activité en lien avec l'Histoire



## ► RÉFÉRENCE AUX PROGRAMMES DE 2015

### • DOMAINE : HISTOIRE

#### Se repérer dans le temps : construire des repères historiques

- Manipuler et réinvestir le repère historique dans différents contextes.
- Mémoriser les repères historiques liés au programme et savoir les mobiliser dans différents contextes.
- Situer chronologiquement des grandes périodes historiques.
- Ordonner des faits les uns par rapport aux autres et les situer dans une époque ou une période donnée.
- Utiliser des documents donnant à voir une représentation du temps (dont les frises chronologiques), à différentes échelles, et le lexique relatif au découpage du temps et suscitant la mise en perspective des faits.

#### Comprendre un document

- Comprendre le sens général d'un document.
- Extraire des informations pertinentes pour répondre à une question.
- Savoir que le document exprime un point de vue, identifier et questionner le sens implicite d'un document

#### Coopérer et mutualiser

- Organiser son travail dans le cadre d'un groupe pour élaborer une tâche commune et/ou une production collective et mettre à la disposition des autres ses compétences et ses connaissances.
- Travailler en commun pour faciliter les apprentissages individuels.

## ► ÉLÉMENTS DE CONNAISSANCES POUR L'ENSEIGNANT-E

L'Ordre de la Libération est créé par le général de Gaulle dans le contexte de la Seconde Guerre mondiale. En effet, après la déclaration de la guerre en septembre 1939, le mois de juin de l'année 1940 est marqué par la défaite de la France. Pétain, chef de guerre alors populaire et élevé à la dignité de Maréchal de France le 11 novembre 1918, est appelé au pouvoir. Il signe un armistice avec l'Allemagne, puis s'installe à Vichy pour mener sa politique de collaboration avec l'Allemagne nazie.

Avant même l'annonce de l'Armistice, qu'il n'admet pas, un général français, Charles de Gaulle, part pour l'Angleterre, qui reste seule à faire la guerre aux Allemands. À la radio, de Gaulle appelle les militaires français qui veulent continuer le combat à le rejoindre : c'est l'Appel du 18 juin.

S'interdisant de décerner la Légion d'honneur, mais décidé à encourager et à récompenser la résistance, de Gaulle décide de créer un insigne nouveau. Affirmant par la même ses prérogatives régaliennes, il institue donc l'Ordre de la Libération le 16 novembre 1940. « Cette chevalerie exceptionnelle créée au moment le plus grave de l'histoire de France » est destinée à récompenser les personnes, les communautés civiles et unités militaires qui font preuve d'un courage exceptionnel dans la libération de la France et de son Empire.

Après la cessation d'attribution du 23 janvier 1946, le but de la Libération étant atteint, l'Ordre sera exceptionnellement ré-ouvert par le général de Gaulle pour attribuer deux nouvelles croix de la Libération : une à Winston Churchill en 1958 et l'autre au roi d'Angleterre, George VI, en 1960.

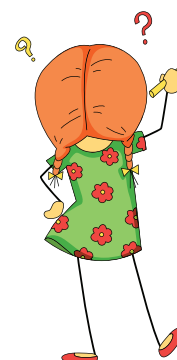
1 059 croix de l'Ordre de la Libération seront ainsi décernées au total, pour la plupart après avoir été soumises au conseil de l'Ordre, chargé de rendre un avis sur les propositions pour l'accession au titre de Compagnon.

1 038 croix le seront à des hommes et des femmes de toutes origines sociales, politiques et religieuses. 18 à des unités militaires de l'armée de terre, de l'armée de l'air et de la marine des Forces françaises libres. Et cinq à des communes françaises (Nantes, Grenoble, Paris, Vassieux-en-Vercors et l'Île de Sein).

LE CONTEXTE HISTORIQUE DE LA CRÉATION DE L'ORDRE DE LA LIBÉRATION

Quant au conseil de l'Ordre, formé à l'origine des premiers Compagnons, il aura pour mission après la guerre de prolonger et de maintenir la tradition et l'idéal voulus par le général de Gaulle et d'assurer la discipline de l'Ordre. Il est aujourd'hui remplacé par le conseil d'administration, dans lequel siègent tous les Compagnons vivants, le délégué national et les cinq maires en exercice des communes Compagnon.

Source principale : [http://www.ordredelaliberation.fr/uploads/tinymce/espace\\_p%C3%A9dagogique/Fiches\\_College.pdf](http://www.ordredelaliberation.fr/uploads/tinymce/espace_p%C3%A9dagogique/Fiches_College.pdf)  
Cet excellent document, édité par le Musée de l'Ordre de la Libération, traite avec efficacité de l'ordre de la Libération et de ses membres, les Compagnons de la Libération.





► OBJECTIFS DE L'ACTIVITÉ



- Comprendre la situation de la France au moment de la création de l'Ordre de la Libération, en 1940.
- Prélever des informations dans des documents divers et variés et en rendre compte.

► MISE EN ŒUVRE DE L'ACTIVITÉ

Cette activité peut être divisée en deux séances : l'analyse des documents en groupes (étapes 1 et 2), puis mise en commun et synthèse (étapes 3 et 4).

ÉTAPES - DURÉE	MODALITÉS - MATÉRIEL	TÂCHES DES ÉLÈVES - CONSIGNES
<p><b>ÉTAPE 1</b></p> <p><b>Lancer l'activité</b></p> <p></p> <p>5 à 10 minutes</p>	<p><b>ORAL COLLECTIF</b></p>	<p><b>a) Annoncer le but de l'activité aux élèves :</b> comprendre dans quel contexte historique et par qui a été créé l'Ordre de la Libération.</p> <p><b>b) Présenter les modalités de travail choisies pour mener à bien l'activité :</b> travail de groupes pour l'étude des documents – deux groupes travaillant sur le même corpus de documents – puis synthèse à partir des exposés successifs des groupes.</p> <p><b>c) Énoncer et écrire au tableau la question à laquelle chaque groupe devra répondre sur son corpus et rendre compte lors de la mise en commun :</b> « <i>Qu'est-ce que ces documents nous apprennent sur le contexte historique de la création de l'Ordre de la Libération ?</i> »</p>
<p><b>ÉTAPE 2</b></p> <p><b>Analyser les documents</b></p> <p></p> <p>30 à 40 minutes</p>	<p><b>TRAVAIL DE GROUPES</b></p> <p>Supports : corpus de documents</p> <p>•</p> <p>Matériel : cahier de brouillon</p>	<p><b>a) Répartir les élèves en groupes de travail.</b></p> <p><b>b) Demander à chaque groupe d'attribuer les rôles de secrétaire (celui qui prend des notes) et de rapporteur (celui qui prend la parole lors de la mise en commun).</b></p> <p><b>c) Distribuer les corpus de documents et lancer le travail de groupes :</b> « <i>Vous commencez par observer les documents individuellement puis vous échangez au sein du groupe pour les comprendre et répondre aux questions.</i> »</p> <p><b>Remarque :</b> choisir un corpus adapté à chaque groupe de travail et proposer aux groupes qui travaillent plus rapidement de chercher des informations complémentaires dans les ouvrages disponibles en classe et/ou sur Internet.</p>

LE CONTEXTE HISTORIQUE DE LA CRÉATION DE L'ORDRE DE LA LIBÉRATION

<p><b>ÉTAPE 3</b></p> <p><b>Mettre en commun</b></p> <p> 5 à 10 minutes par groupe</p>	<p><b>ORAL COLLECTIF</b></p> <p>Matériel : cahier de brouillon</p>	<p>a) Appeler les rapporteurs des deux groupes ayant travaillé sur le premier corpus de documents afin qu'ils exposent le fruit du travail de leur groupe à la classe. Demander aux groupes de décrire succinctement leurs documents avant de répondre à la question initiale « <i>Qu'est-ce que ces documents nous apprennent sur le contexte historique de la création de l'Ordre de la Libération ?</i> »</p> <p>b) À la fin de chaque exposé, écrire au tableau les éléments clés de l'exposé des deux groupes.</p> <p>c) Procéder ainsi pour traiter les trois corpus de documents.</p>
<p><b>ÉTAPE 4</b></p> <p><b>Synthétiser</b></p> <p> 10 à 15 minutes</p>	<p><b>ORAL COLLECTIF</b></p>	<p>La phase de synthèse est une lecture commentée des éléments clés relevés à partir des exposés de groupe. Elle permet de comprendre dans quel contexte historique et par qui l'Ordre de la Libération a été créé.</p>

► **CORPUS DE DOCUMENTS N°1 :**  
**LA SECONDE GUERRE MONDIALE**

DOCUMENT 1

**Grandes dates de la Seconde Guerre mondiale**

à consulter dans le livret  **Repères pour éduquer (p.22)** et sur l'affiche.

DOCUMENT 2

**Le 1<sup>er</sup> septembre 1939, sur ordre d'Hitler, l'armée allemande envahit la Pologne grâce à une attaque combinant l'action des blindés et de l'aviation.**

Cette agression sans déclaration de guerre préalable marque le début de la Seconde Guerre mondiale.





DOCUMENT 3

Le 3 septembre 1939, la France et le Royaume-Uni ne peuvent faire autrement que déclarer la guerre à l'Allemagne.



DOCUMENT 4

La Seconde Guerre mondiale se termine officiellement en Europe le 8 mai 1945 au lendemain de la capitulation sans condition de l'Allemagne nazie, signée le 7 mai à Reims.





## CORPUS DE DOCUMENTS N°2 :

### L'ANNÉE 1940

#### DOCUMENT 1

##### L'armistice\*

En 1940, écrasée par l'armée allemande, la France confie les pleins pouvoirs au Maréchal Pétain qui devient chef de l'État français. Ce dernier demande l'armistice\* à l'Allemagne le 22 juin et accepte de collaborer avec elle.



Rencontre entre le Maréchal Pétain et Hitler qui marque le début de la collaboration du gouvernement français avec l'Allemagne nazie.  
© Bundesarchiv (Berlin)

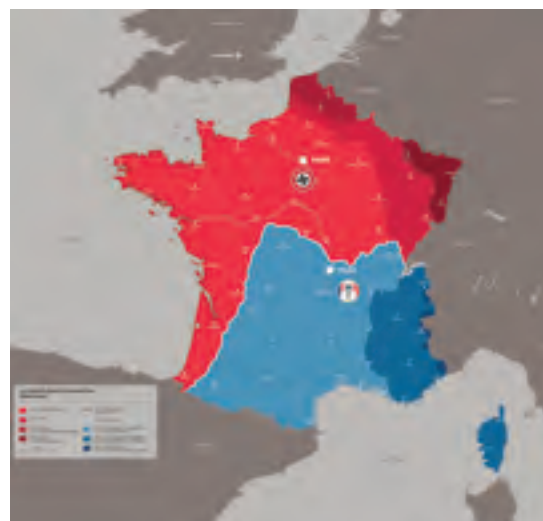
\* Un armistice est une suspension de la guerre. Il est demandé par le gouvernement du pays dont l'armée semble battue. Il est négocié et signé pour que les pays puissent réfléchir aux conditions pour mettre fin à la guerre. Mais il ne marque pas officiellement la fin d'une guerre.

#### DOCUMENT 2

##### Après l'armistice de 1940, la France est coupée en deux zones principales :

- au nord, une zone occupée par les Allemands ;
- au sud, une zone libre sous l'autorité de l'État français dirigé depuis la ville de Vichy par le Maréchal Pétain.

© Musée de l'ordre de la Libération





LE CONTEXTE HISTORIQUE DE LA CRÉATION DE L'ORDRE DE LA LIBÉRATION

DOCUMENT 3

Avant même l'annonce de l'armistice, un général français, Charles de Gaulle, part pour l'Angleterre. À la radio, il appelle les militaires français qui veulent continuer le combat à le rejoindre : c'est l'Appel du 18 juin.



Le général de Gaulle au micro de la BBC en Angleterre en octobre 1941  
© Musée de l'ordre de la Libération.

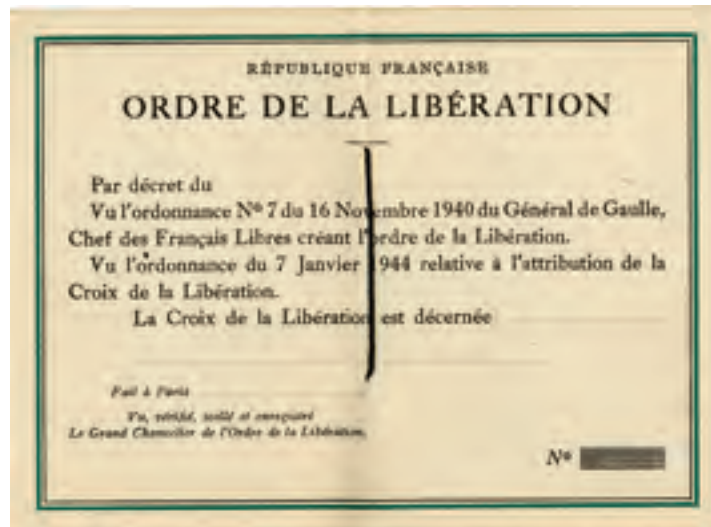


© Musée de l'ordre de la Libération

DOCUMENT 4

**Le 16 novembre 1940**, le général de Gaulle veut récompenser les personnes, les communautés civiles et les unités militaires qui font preuve d'un courage exceptionnel dans la Libération de la France. **Il crée l'Ordre de la Libération** ; ses membres sont appelés les Compagnons de la Libération.

**Diplôme vierge de Compagnon de la Libération (modèle 1949)**



© Musée de l'ordre de la Libération



## CORPUS DE DOCUMENTS N°3 :

# LES GRANDES FIGURES DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE

## DOCUMENT 1



### Né en 1856, Philippe Pétain devient capitaine en 1890.

Promu général en 1914, il est le grand vainqueur de Verdun, en 1916. Il devient commandant en chef des armées françaises en 1917 et est nommé Maréchal de France en 1918.

En 1940, la défaite des troupes françaises devant l'armée allemande l'amène au pouvoir. La même année, Pétain demande et obtient l'armistice avec l'Allemagne.

Installé à Vichy, il est investi des pleins pouvoirs et devient le chef de l'État français. Il contrôle les trois pouvoirs – exécutif, législatif et judiciaire – et instaure un régime totalitaire en France : il supprime le suffrage universel, les partis politiques, les syndicats et le droit de grève. Les femmes mariées sont sommées de quitter leur emploi et de s'occuper de leur foyer.

Sa rencontre avec Hitler en octobre 1940 l'engage sur la voie de la collaboration. Aussi, lorsque les Alliés débarquent en France, il est contraint de quitter Vichy et il est transféré en Allemagne.

Rentré en France en 1945, ses titres et décorations lui sont retirés. Il est condamné à mort mais la peine sera transformée en détention à perpétuité par le général de Gaulle. Il est emprisonné à l'île d'Yeu où il meurt, en 1951.



Affiche de propagande pour le gouvernement de Vichy, sous l'autorité du Maréchal Pétain (1941).

## DOCUMENT 2



**Né en 1890, Charles de Gaulle participe à la Première Guerre mondiale (1914-1918) en tant qu'officier.**

Sous-secrétaire d'État à la guerre en 1940 pendant la Seconde Guerre mondiale, il s'oppose à l'armistice réclamé par le Maréchal Pétain et part pour Londres en juin 1940.

Le 18 juin 1940, il lance un appel à la résistance contre l'occupation de la France par l'Allemagne nazie. Depuis l'Angleterre, il organise la résistance extérieure, puis intérieure.

En novembre 1940, il crée l'Ordre de la Libération pour récompenser les personnes, les communautés civiles et les unités militaires qui font preuve d'un courage exceptionnel dans la libération de la France.

De Gaulle, portrait de 1942, © Musée de l'ordre de la Libération.

À la Libération, il devient le chef du gouvernement provisoire. En désaccord sur la IV<sup>e</sup> République avec les principaux partis politiques, il démissionne en janvier 1946 mais revient au pouvoir en 1958 en tant que président du Conseil. Il rédige une nouvelle Constitution qui fonde alors la Cinquième République dont il devient le premier président. En mai 1968, sa politique est très contestée. En 1969, les Français répondent majoritairement « Non » à un référendum où de Gaulle soutient le « Oui ». Il démissionne aussitôt et se retire de la vie politique. Il meurt en 1970.



Remise du collier de grand maître au général de Gaulle, © Musée de l'ordre de la Libération.

## DOCUMENT 3



**Né en 1889 en Allemagne, Hitler tente d'intégrer l'Académie de Beaux-Arts de Vienne, mais n'y parvient pas.**

Blessé lors de la Première Guerre mondiale, il rejette le Traité de Versailles de 1919, car il considère que ce traité est humiliant pour son pays. En 1923, il tente un coup d'État qui échoue et il est emprisonné. Chef du parti nazi dès 1921, il dirige toute l'Allemagne à partir de janvier 1933 (III<sup>e</sup> Reich), avec le titre de chancelier puis de « Führer » (« guide »). Il organise alors un État nationaliste et militarisé.

Adolf Hitler, © Musée de l'ordre de la Libération.

À partir de 1938, Hitler, chef de la Wehrmacht (armée allemande), se lance dans la conquête du monde.

Le 1<sup>er</sup> septembre 1939, il ordonne l'invasion de la Pologne, ce qui déclenche la Seconde Guerre mondiale. Pendant la guerre, Hitler entreprend l'extermination systématique des Juifs. En 1944, l'Allemagne est vaincue. Hitler se suicide en avril 1945.



Caricature soviétique de 1943 représentant l'armée allemande durant la bataille de Stalingrad, © D.R.



# LA CROIX DE LA LIBÉRATION

Activité en lien avec l'EMC et l'Histoire

## ► RÉFÉRENCE AUX PROGRAMMES DE 2015

### • DOMAINE : ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

#### La sensibilité : soi et les autres

- Se sentir membre d'une collectivité : comprendre le sens des symboles de la République.

#### Le droit et la règle : des principes pour vivre avec les autres

- Comprendre les principes et les valeurs de la République française et des sociétés démocratiques.

### • DOMAINE : HISTOIRE

#### Se repérer dans le temps : construire des repères historiques

- Manipuler et réinvestir le repère historique dans différents contextes.  
- Situer chronologiquement des grandes périodes historiques.

#### Raisonner, justifier une démarche et les choix effectués

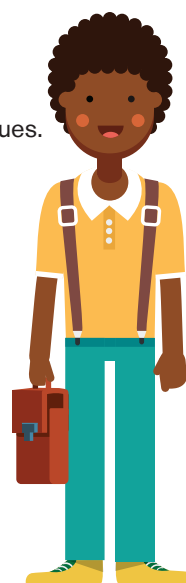
- Poser des questions, se poser des questions.

#### Comprendre un document

- Comprendre le sens général d'un document.  
- Extraire des informations pertinentes pour répondre à une question.

#### Coopérer et mutualiser

- Organiser son travail dans le cadre d'un groupe pour élaborer une tâche commune et/ou une production collective et mettre à la disposition des autres ses compétences et ses connaissances.  
- Travailler en commun pour faciliter les apprentissages individuels.



## ► ÉLÉMENTS DE CONNAISSANCES POUR L'ENSEIGNANT-E

Le 26 juillet 1940, le Maréchal Pétain reçoit le collier de grand maître de la Légion d'honneur, tandis que le régime de Vichy continue d'attribuer la plus haute distinction française. Le général de Gaulle, considérant que la légitimité des institutions françaises est en suspens, décide de créer un autre insigne et institue l'Ordre de la Libération le 16 novembre de la même année.

Parmi les 1 059 croix de l'Ordre de la Libération décernées, cinq le sont à des communes.

Nantes, dès le 11 novembre 1941, puis Grenoble le 4 mai 1944. Par la suite, le 24 mars 1945, Paris, puis le village de Vassieux-en-Vercors, le 4 août 1945 dont 72 de ses habitants furent massacrés et la totalité de ses maisons brûlées. Et enfin, le 1<sup>er</sup> janvier 1946, l'Île de Sein dont, en juin 1940, la quasi-totalité des hommes en âge de combattre choisit de partir en Angleterre. Le général de Gaulle se serait d'ailleurs exclamé, alors que le 5 juillet 1940, passant en revue les Forces Françaises libres réunies, il s'étonne qu'ils soient si nombreux à venir de l'Île de Sein : « *Mais l'Île de Sein, c'est donc le quart de France !* »

**Insigne :** *marque distinctive d'appartenance à un groupe, un grade, un rang ou une fonction.*

L'insigne de l'Ordre est la croix de la Libération, un écu de bronze rectangulaire portant un glaive, surchargé d'une croix de Lorraine, symbole de la France libre.

Le ruban de la décoration symbolise l'état de la France en 1940 et allie le noir du deuil au vert de l'espérance.

## LA CROIX DE LA LIBÉRATION

**Devise :** brève formule qui caractérise la valeur symbolique d'une chose.

La devise latine « patriam servando victoriam tulit », qui signifie « en servant la Patrie, il a remporté la Victoire », est gravée au revers de la croix de la Libération.

**Valeur :** mesure conventionnelle attachée à quelque chose, à un symbole, à un signe.

Les valeurs attachées à la croix de la Libération sont des valeurs chevaleresques de loyauté envers la patrie, de courage, d'honneur, de justice, de fierté.

**Croix de Lorraine :** aussi appelée croix d'Anjou, la croix de Lorraine figure dans la symbolique des ducs d'Anjou, futurs ducs de Lorraine. Sur proposition du vice-amiral Émile Muselier, elle devient le symbole de la France libre en 1940, en opposition à la croix gammée nazie.



## ▶ OBJECTIFS DE L'ACTIVITÉ

- Comprendre la signification symbolique de la croix de la Libération et les valeurs qu'elle véhicule.
- Relever des informations dans un document iconographique.







## ▶ MISE EN ŒUVRE DE L'ACTIVITÉ

Cette activité peut être divisée en deux séances : étapes 1 et 2 lors d'une première séance, puis étapes 3 à 5 dans une seconde séance.

ÉTAPES - DURÉE	MODALITÉS - MATÉRIEL	TÂCHES DES ÉLÈVES - CONSIGNES
<p><b>ÉTAPE 1</b></p> <p>Lancer l'activité</p> <p></p> <p>10 à 15 minutes</p>	<p><b>ÉCRIT PAR BINÔMES</b></p> <p>Supports : documents n°1 à n°3</p> <p>•</p> <p>Matériel : cahier de brouillon</p>	<p>a) Constituer des binômes d'élèves puis distribuer à chacun les documents n°1 à n°3.</p> <p>b) Énoncer la consigne : « observer ces documents puis échanger entre vous pour trouver leur point commun. L'écrire dans votre cahier de brouillon. »</p> <p>c) Laisser quelques minutes aux binômes pour observer les documents en silence puis échanger pour répondre à la question.</p>
<p><b>ÉTAPE 2</b></p> <p>Mettre en commun</p> <p></p> <p>15 à 20 minutes</p>	<p><b>ORAL COLLECTIF</b></p> <p>Supports : documents n°1 à n°3</p> <p>•</p> <p>Matériel : cahier de brouillon</p>	<p>a) Afficher les documents n°1 à n°3 en grand format au tableau puis demander aux binômes d'énoncer le point commun aux trois documents proposés et de justifier leur réponse.</p> <p><b>Remarque :</b> mobiliser les connaissances historiques des élèves pour contextualiser les documents et apporter quelques informations complémentaires.</p> <p><b>Document n°1 :</b> cinq communes de France se voient attribuer la croix de la Libération au titre des collectivités civiles.</p> <p><b>Document n°2 :</b> le général de Gaulle fut le seul et unique grand maître de l'Ordre. Il reçut le collier de grand maître le 31 août 1947. Il porte ce collier sur sa photographie officielle de président de la République.</p>

## LA CROIX DE LA LIBÉRATION

		<p><b>Document n°3</b> : une photographie de la remise de la croix de la Libération à la ville de Paris, le 2 avril 1945. Paris, « <i>Capitale fidèle à elle-même et à la France</i> ».</p> <p><b>b) Conclure avec les élèves : le point commun est la croix</b>, qui apparaît sur les armoiries (document n°1), sur le collier (document n°2) et sur le fronton du bâtiment public (document n°3).</p>
<p><b>ÉTAPE 3</b></p> <p><b>Observer et décrire</b></p> <p></p> <p><b>10 à 15 minutes</b></p>	<p><b>ÉCRIT PAR BINÔMES</b></p> <p>Supports : document n°4 • Livret p19</p> <p> <b>Repères pour éduquer</b> •</p> <p>Matériel : cahier de brouillon</p>	<p><b>a) Constituer des binômes d'élèves</b> puis distribuer à chacun le document n°4.</p> <p><b>b) Laisser une à deux minutes aux binômes pour observer l'élément représenté et interroger les élèves</b> : « <i>Qu'est-ce que c'est ?</i> »</p> <p>Il s'agit des deux faces d'un insigne. En donner une définition : « <i>Marque distinctive d'appartenance à un groupe, un grade, un rang ou une fonction</i> ».</p> <p><b>Remarque</b> : si les élèves évoquent une médaille, la différence entre l'insigne et la médaille peut être abordée ; une médaille étant une pièce de métal gravée, frappée en l'honneur d'une personne ou en souvenir d'un événement.</p> <p><b>c) Énoncer la consigne</b> : « <i>observer l'insigne puis le décrire en quelques mots dans le cahier de brouillon : la forme générale, les éléments, les couleurs, les mots en latin sur le revers...</i> ».</p> <p><b>Remarque</b> : pour faciliter la tâche de binômes qui seraient plus en difficulté, leur donner accès aux pages 18-19 du livret « <i>Repères pour éduquer</i> ».</p> <p><b>d) Laisser quelques minutes aux binômes pour réaliser le travail demandé.</b></p>
<p><b>ÉTAPE 4</b></p> <p><b>Mettre en commun</b></p> <p></p> <p><b>15 à 20 minutes</b></p>	<p><b>ORAL COLLECTIF</b></p> <p>Supports : document n°4 •</p> <p>Matériel : cahier de brouillon</p>	<p><b>a) Afficher le document n°4 au tableau</b> puis demander à un premier binôme de lire sa description.</p> <p><b>b) Inviter les autres binômes à ajouter les éléments repérés qui n'ont pas été énoncés par le précédent binôme</b> afin d'enrichir collectivement la description.</p> <p><b>Remarque</b> : guider les élèves vers le repérage et la compréhension des différents éléments constitutifs de l'insigne. Apporter si nécessaire les éléments de connaissance indispensables à sa compréhension : la devise en latin (<i>En servant la patrie, il a remporté la victoire</i>), la croix de Lorraine représentant la France libre, le glaive, la couleur verte pour l'espoir et le noir pour le deuil.</p> <p><b>c) Nommer la croix de la Libération puis rappeler aux élèves le contexte de création de l'ordre de la Libération par le général De Gaulle</b> (fiche n°1).</p> <p><b>d) Dégager les valeurs attachées à la croix de la Libération</b> que sont la loyauté envers la patrie, le courage, l'honneur, la justice, la fierté et la notion d'engagement qui ont mené à la libération de la France en 1944.</p>
<p><b>ÉTAPE 5</b></p> <p><b>Synthétiser les connaissances acquises</b></p> <p></p> <p><b>10 à 15 minutes</b></p>	<p><b>ORAL COLLECTIF puis INDIVIDUEL</b></p> <p>Matériel : cahier de brouillon</p>	<p><b>a) Résumer oralement avec les élèves en reprenant l'essentiel des informations mises à jour dans la séance</b> : « <i>Que pouvons-nous retenir sur la croix de la Libération ?</i> »</p> <p><b>b) Élaborer une trace écrite collective</b>, puis inviter les élèves à la recopier dans leur cahier-mémoire.</p>

## LA CROIX DE LA LIBÉRATION



## DOCUMENT 1

**Cette gravure représente le blason des cinq communes Compagnon de la Libération et symbolise le pacte qui les lie.**

Toutes les cinq ont en effet décidé, sur l'initiative du général Jean Simon, chancelier de l'Ordre, de se lier par un pacte d'amitié, destiné à assurer la pérennité de l'Ordre et à susciter des liens particuliers entre leurs collectivités respectives.

Ce pacte a été ratifié le 3 décembre 1981, par Jacques Chirac, maire de Paris, Hubert Dubedout, maire de Grenoble, Alain Chenard, maire de Nantes, Alain Le Roy, maire de l'Île de Sein, Jacques Roux, maire de Vassieux-en-Vercors.



## DOCUMENT 2



### Le collier de grand maître de l'ordre de la Libération

Vous pouvez aussi présenter aux élèves le portrait présidentiel de Charles de Gaulle portant le collier de l'ordre de la Libération, à télécharger à l'adresse suivante :

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/catalogue/0045450000002/index.shtml>

Le collier de grand maître de l'ordre de la Libération,  
© Musée de l'ordre de la Libération.

LA CROIX DE LA LIBÉRATION

DOCUMENT 3

Remise de la croix de la Libération le 2 avril 1945 à Paris



© Musée de l'ordre de la Libération.



DOCUMENT 4

La croix de la Libération

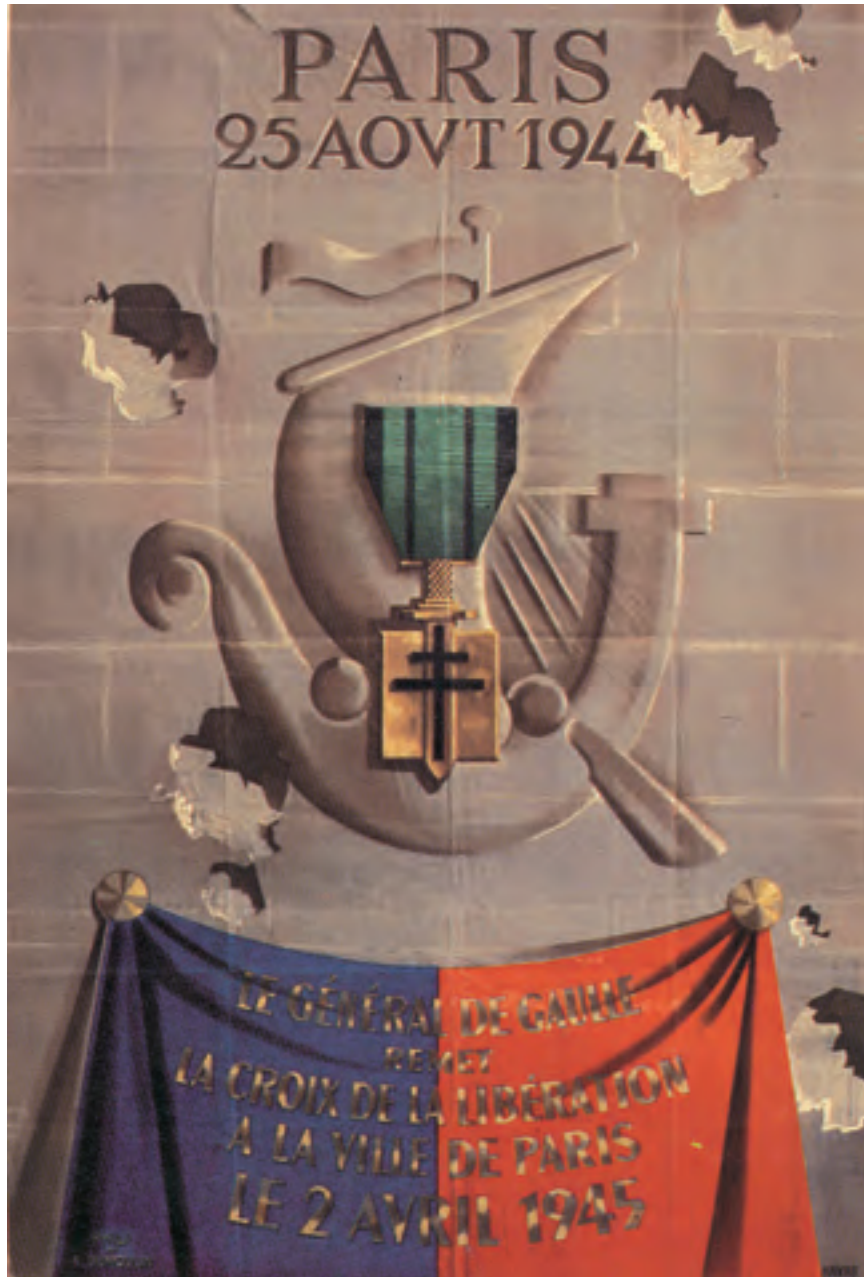


© Musée de l'ordre de la Libération.



► **PROLONGEMENTS**

- Analyser l'affiche :



Affiche de Pierre Grach, Paris le 25 août 1944, le général de Gaulle remet la croix de la Libération à la ville de Paris le 2 avril 1945, © Musée de l'ordre de la Libération.



## DES FIGURES INCONTOURNABLES DE LA RÉSISTANCE PENDANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Activité en lien avec l'EMC et l'Histoire

### ► RÉFÉRENCE AUX PROGRAMMES DE 2015

#### • DOMAINE : ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

##### **Le droit et la règle : des principes pour vivre avec les autres**

- Comprendre les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi dans une société démocratique : les différents contextes d'obéissance aux règles.

##### **Le jugement : penser par soi-même et avec les autres**

- Différencier son intérêt particulier de l'intérêt général : les valeurs personnelles et collectives.

##### **L'engagement : agir individuellement ou collectivement**

- S'engager et assumer des responsabilités dans l'école et dans l'établissement : l'engagement moral, la solidarité individuelle et collective.



#### • DOMAINE : HISTOIRE

##### **Se repérer dans le temps : construire des repères historiques**

- Manipuler et réinvestir le repère historique dans différents contextes.  
- Ordonner des faits les uns par rapport aux autres et les situer dans une époque ou une période donnée.

##### **Comprendre un document**

- Comprendre le sens général d'un document.  
- Extraire des informations pertinentes pour répondre à une question.  
- Savoir que le document exprime un point de vue, identifier et questionner le sens implicite d'un document

##### **Coopérer et mutualiser**

- Organiser son travail dans le cadre d'un groupe pour élaborer une tâche commune et/ou une production collective et mettre à la disposition des autres ses compétences et ses connaissances.  
- Travailler en commun pour faciliter les apprentissages individuels.

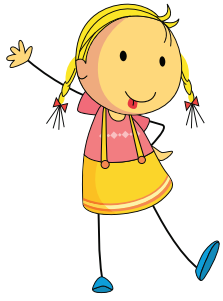
### ► ÉLÉMENTS DE CONNAISSANCES POUR L'ENSEIGNANT-E



En janvier 1946, lorsque le décret de forclusion de l'ordre de la Libération est signé, le nombre des Compagnons de la Libération s'élève à 1 036 personnes (1 030 hommes et six femmes) auxquelles il faut ajouter cinq communes françaises – Grenoble, Paris, Nantes, l'Île de Sein et Vassieux-en-Vercors – et 18 unités combattantes.

Cependant, l'Ordre sera à nouveau ouvert par le général de Gaulle après cette date pour attribuer cette haute distinction à Churchill en 1958 et au roi d'Angleterre George VI en 1960.

Ainsi, le nombre de Compagnons de la Libération s'élève aujourd'hui et à jamais à 1 038.



DES FIGURES INCONTOURNABLES DE LA RÉSISTANCE  
PENDANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Parmi ces Compagnons, 270 ont été nommés à titre posthume et 50, déjà Compagnons, sont morts avant la fin de la guerre. Un peu plus de 700 d'entre eux ont survécu à la guerre. Près des trois-quarts des Compagnons de la Libération sont issus des rangs de la France libre et un quart des rangs de la Résistance intérieure.

Parmi les Compagnons comme parmi les résistants, on retrouve des hommes et des femmes de tous les âges et d'origines très diverses. Certains sont aujourd'hui célèbres, comme Jean Moulin, chargé par le général de Gaulle d'unir les différents mouvements de résistance et de créer une armée secrète. Mais la grande majorité sont des anonymes, dont le rôle et souvent le sacrifice n'en ont pas moins été primordiaux.

Toutes les formes de résistance sont ainsi représentées : des passeurs et leurs réseaux d'évasion, aux agents de liaison en passant par ceux ou celles chargés de l'écriture et de la diffusion de journaux clandestins et de tracts, du ravitaillement, du renseignement, etc.

**Résistance intérieure** : ensemble des actions d'hommes et femmes agissant dans la France occupée pour résister à l'occupant et au régime de Vichy.

**Résistance intérieure** : mouvement de résistance extérieure fondé par le général de Gaulle à Londres. Le général de Gaulle est reconnu comme chef des Français libres par le premier ministre britannique Winston Churchill le 28 juin 1940. Sur les ondes de la BBC, de Gaulle peut faire connaître la France libre à la France occupée, dont les médias sont contrôlés. Peu à peu, résistance intérieure et résistance extérieure s'unifient, se coordonnent et l'efficacité de leurs actions se renforce.

Source : site Musée de l'Ordre de la Libération  
<http://www.ordredelaliberation.fr/fr/compagnons/1038-compagnons>


## ► OBJECTIFS DE L'ACTIVITÉ

- Identifier quelques grandes figures de la Résistance intérieure et extérieure pendant la Seconde Guerre mondiale.
- Construire quelques connaissances de base sur la biographie et l'engagement de ces personnalités.
- Prélever des informations dans des documents numériques divers et variés et en rendre compte.






## ► MISE EN ŒUVRE DE L'ACTIVITÉ

**Cette activité peut être divisée en deux séances** : le lancement de l'activité et la recherche en binômes (étapes 1 et 2) puis les exposés (étape 3).

ÉTAPES - DURÉE	MODALITÉS - MATÉRIEL	TÂCHES DES ÉLÈVES - CONSIGNES
<p><b>ÉTAPE 1</b></p> <p>Lancer l'activité</p> <p></p> <p>15 à 20 minutes</p>	<p><b>ORAL COLLECTIF</b></p> <p>Supports : document n°1</p>	<p><b>a) Annoncer le but de l'activité aux élèves</b> : identifier quelques grandes figures de la Résistance pendant la Seconde Guerre mondiale qui ont été récompensées par l'ordre de la Libération et construire des connaissances de base sur la biographie et l'engagement de ces personnalités.</p> <p><b>b) Demander aux élèves de rappeler le contexte historique de la Seconde Guerre mondiale</b> (cf. fiche n°1). Apporter ou rappeler quelques éléments de connaissance sur la Résistance.</p> <p><b>Remarque</b> : le document vidéo « 1 jour, 1 question. C'est quoi la résistance ? » peut servir de base à ce temps d'apports de connaissances.</p>

DES FIGURES INCONTOURNABLES DE LA RÉSISTANCE  
PENDANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE

		<p><b>c) Présenter les modalités de travail choisies pour mener à bien l'activité :</b> en binômes, recherches sur ordinateur (site ciblé) et dans le livret destiné aux élèves de la collection « Repère pour éduquer », puis exposés.</p> <p><b>d) Constituer les binômes et les inviter à piocher une personnalité</b> (document 1).</p>
<p><b>ÉTAPE 2</b> <b>Procéder aux recherches</b></p> <p> 20 à 30 minutes</p>	<p><b>BINÔMES</b></p> <p>Supports : Internet <a href="http://www.ordredelaliberation.fr/fr/musee">http://www.ordredelaliberation.fr/fr/musee</a> • Livret p19</p> <p> Repères pour éduquer</p>	<p><b>a) Emmener les élèves en salle informatique.</b></p> <p><b>b) Énoncer et écrire sur un tableau les questions auxquelles chaque binôme devra répondre dans son exposé :</b> - <i>Quels sont les éléments marquants de la vie de la personne ?</i> <i>En faire une rapide présentation.</i> - <i>Comment son engagement dans la Résistance s'est-il manifesté ?</i> <i>Dans quels faits et/ou actions ?</i></p> <p><b>c) Lancer les recherches.</b> <i>Remarque :</i> permettre aux élèves de naviguer sur le site du musée de l'Ordre de la Libération pour trouver l'onglet « 1 038 compagnons » mais également pour glaner des informations sur la personnalité dont ils ont à faire un portrait.</p>
<p><b>ÉTAPE 3</b> <b>Exposer</b></p> <p> 5 à 10 minutes par binôme</p>	<p><b>ORAL COLLECTIF</b></p>	<p><b>a) Appeler successivement les binômes au tableau pour rendre compte de leurs recherches sur la personnalité tirée au sort.</b> <i>Remarque :</i> il est possible de prévoir une phase d'exposé puis une phase où les élèves de la classe posent leur question au binôme qui a réalisé l'exposé.</p> <p><b>b) Procéder ainsi pour tous les binômes.</b> Les exposés successifs mènent progressivement les élèves à identifier et découvrir quelques personnalités françaises qui ont marqué la France par leur engagement dans la Résistance lors de la Seconde Guerre mondiale, et qui ont été décorées de la croix de la Libération.</p>



DES FIGURES INCONTOURNABLES DE LA RÉSISTANCE  
PENDANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE



DOCUMENT 1

JEAN MOULIN	BERTY ALBRECHT	SIMONE MICHEL-LÉVY
FRANÇOIS JACOB	FÉLIX ÉBOUÉ	THIERRY D'ARGENLIEU
LAZARE PYTKOWICZ	DOMINIQUE KOSSEYO	HENRI FERTET
LOUIS CORTOT	EISENHOWER	FRED MOORE
MATHURIN HENRIO	MOHAMMED V	LAURE DIEBOLD

# L'ENGAGEMENT DES FEMMES DANS LA RÉSISTANCE PENDANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Activité en lien avec l'EMC et l'Histoire



## ► RÉFÉRENCE AUX PROGRAMMES DE 2015

### • DOMAINE : ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

#### **La sensibilité : soi et les autres**

- Se sentir membre d'une collectivité : respecter autrui et accepter les différences.

#### **Le droit et la règle : des principes pour vivre avec les autres**

- Comprendre les principes et les valeurs de la République française et des sociétés démocratiques : respecter tous les autres et notamment appliquer les principes de l'égalité des femmes et des hommes.  
- Comprendre les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi dans une société démocratique : les différents contextes d'obéissance aux règles.

#### **Le jugement : penser par soi-même et avec les autres**

- Différencier son intérêt particulier de l'intérêt général : les valeurs personnelles et collectives.

#### **L'engagement : agir individuellement ou collectivement**

- S'engager et assumer des responsabilités dans l'école et dans l'établissement : l'engagement moral, la solidarité individuelle et collective.

### • DOMAINE : HISTOIRE

#### **Se repérer dans le temps : construire des repères historiques**

- Manipuler et réinvestir le repère historique dans différents contextes.  
- Mémoriser les repères historiques liés au programme et savoir les mobiliser dans différents contextes.

#### **Comprendre un document**

- Comprendre le sens général d'un document.  
- Extraire des informations pertinentes pour répondre à une question.  
- Savoir que le document exprime un point de vue, identifier et questionner le sens implicite d'un document.

#### **Coopérer et mutualiser**

- Travailler en commun pour faciliter les apprentissages individuels.

## ► ÉLÉMENTS DE CONNAISSANCES POUR L'ENSEIGNANT-E

La place des femmes dans la Résistance a été reconnue tardivement dans l'historiographie de la Seconde Guerre mondiale. En effet, c'est à partir du moment où la communauté scientifique s'est penchée sur la résistance quotidienne, loin des luttes armées, que l'importance du rôle des femmes a réellement émergé. Cacher, héberger, nourrir, approvisionner : telles étaient les missions que la majorité d'entre elles exerçaient dans la clandestinité.

L'ENGAGEMENT DES FEMMES DANS LA RÉSISTANCE  
PENDANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Au sein des réseaux, elles assuraient les travaux de secrétariat, étaient agents de liaison (en partie parce que les Allemands se méfiaient moins des femmes que des hommes), hébergeuses, « boîtes aux lettres », ou officiaient dans les services sociaux. Omniprésentes dans les encouragements et l'aide matérielle aux grévistes et aux maquisards, elles se faisaient aussi trublions dans les manifestations publiques, s'occupaient du soin des blessés, étaient actives dans les journaux clandestins, transportaient et distribuaient des tracts. D'autres avaient rejoint les unités de la France libre, comme médecins, infirmières, conductrices, secrétaires, etc. Seule une minorité très restreinte prenait part à la lutte armée. Elles étaient peu nombreuses repliées dans les maquis de France, peut-être parce qu'elles n'étaient pas soumises au STO et n'avaient pas besoin de le fuir et qu'elles n'étaient pas désignées comme otages par les Allemands.

L'engagement des femmes a été peu valorisé à la Libération, ce que traduisent les chiffres : on ne compte que 6 femmes parmi les 1 038 Compagnons de la Libération ; de même, seulement 10% des Médaille-e-s de la Résistance sont des femmes. Rappelons que les Compagnons étaient proposés à cette distinction par leur chef. Ce que, au regard de la condition féminine d'alors, très peu ont fait. Les femmes sont marquées par leurs rôles traditionnels dans la société. Elles sont traitées en mineures, n'ont pas le droit de vote et ne peuvent pas travailler sans l'autorisation de leur mari. De fait, elles sont peu nombreuses à des postes de pouvoir.

Mais l'année 1975 marque un tournant : dans la foulée de la vague féministe, un colloque organisé par l'Union des femmes françaises leur est consacré, premier du genre à mettre en avant leur rôle important dans la Résistance. Les publications et les travaux universitaires sur le sujet vont peu à peu se multiplier.

Décrypter les spécificités de la Résistance féminine revient à remettre en cause un schéma convenu de « La Résistance », de ses rouages, ce qui peut expliquer la frilosité des historiens à s'être penchés plus tôt sur ce volet « opaque », mais pourtant authentique, de l'histoire de la Résistance.

Les résistantes ont pu contribuer de leur côté à cette désaffection, en martelant une image « attendue » de la féminité, teintée de modestie et de discrétion.

L'histoire de cette période ne saurait pourtant s'écrire sans elles, héroïques au même titre que leurs homologues masculins.

Les jeunes générations ne s'y trompent pas, qui se passionnent pour le sujet.

La majorité de ces propos sont extraits du site Internet du Centre d'histoire, de la résistance et de la déportation de la ville de Lyon.  
[http://www.chrd.lyon.fr/chrd/sections/fr/pages\\_fantomes/fiches\\_thematiques/les\\_femmes\\_dans\\_la\\_r/](http://www.chrd.lyon.fr/chrd/sections/fr/pages_fantomes/fiches_thematiques/les_femmes_dans_la_r/)

**Les Rochambelles :** Florence Conrad, déjà infirmière à la Croix Rouge durant la Première Guerre mondiale, décide en 1943 de créer sa propre unité d'infirmières volontaires. Avec le soutien de riches Américaines, elle achète donc 19 ambulances de la marque Dodge et parvient à engager quatorze femmes, pour la plupart des Françaises installées aux États-Unis. Elles se baptisent les Rochambelles, en hommage au comte de Rochambeau qui commandait l'Armée française lors de la guerre d'indépendance américaine. Les Rochambelles arrivent à Casablanca en 1943, dans le but d'intégrer la 2<sup>e</sup> Division blindée. D'abord réticent, le général Leclerc les intègre dans son armée jusqu'à la libération de Paris. Devant leur courage, leur mission sera finalement prolongée jusqu'en Allemagne. Durant cette avancée, le général Leclerc déclara à l'une d'entre elles, Suzanne Torrès : « Nombreux sont les combattants qui m'ont déclaré tirer leur chapeau devant l'attitude de vos ambulancières ».






## ▶ OBJECTIFS DE L'ACTIVITÉ

- Comprendre l'engagement des femmes dans la Résistance pendant la Seconde Guerre mondiale.
- Prélever des informations dans des documents divers et variés et en rendre compte.
- Participer à des échanges.



## ► MISE EN ŒUVRE DE L'ACTIVITÉ

Cette activité peut être divisée en deux séances : l'analyse des documents en groupes (étapes 1 et 2), puis mise en commun et synthèse (étapes 3 et 4).

ÉTAPES - DURÉE	MODALITÉS - MATÉRIEL	TÂCHES DES ÉLÈVES - CONSIGNES
<p><b>ÉTAPE 1</b></p> <p>Lancer l'activité</p>  <p>5 à 10 minutes</p>	<p><b>ORAL COLLECTIF</b></p>	<p><b>a) Annoncer le but de l'activité aux élèves :</b> comprendre l'engagement des femmes dans la Résistance pendant la Seconde Guerre mondiale.</p> <p><b>b) Demander aux élèves de rappeler le contexte historique de la Seconde Guerre mondiale</b> (cf. fiche n°1).</p> <p><b>c) Présenter les modalités de travail choisies pour mener à bien l'activité :</b> lecture individuelle des documents puis échanges collectifs.</p> <p><b>d) Énoncer et écrire au tableau la question sur laquelle la classe échangera lors de l'étape 2 :</b> « <i>Quel a été le rôle des femmes dans la Résistance pendant la Seconde Guerre mondiale ?</i> »</p>
<p><b>ÉTAPE 2</b></p> <p>Lire et observer les documents</p>  <p>10 minutes</p>	<p><b>INDIVIDUEL</b></p> <p>Supports : documents 1 à 5</p> <p>Matériel : cahier de brouillon</p>	<p><b>a) Distribuer les documents</b> et laisser quelques minutes aux élèves pour en prendre connaissance individuellement.</p> <p><b>b) Lire les documents et leur légende puis répondre collectivement aux questions de compréhension qui se posent.</b></p>
<p><b>ÉTAPE 3</b></p> <p>Échanger</p>  <p>15 à 20 minutes par groupe</p>	<p><b>ORAL COLLECTIF</b></p> <p>Supports : documents 1 à 4</p>	<p><b>a) Lancer un échange entre les élèves autour de la question posée :</b> « <i>Quel a été le rôle des femmes dans la Résistance pendant la Seconde Guerre mondiale ?</i> »</p> <p><b>b) Lister au tableau les différentes propositions de réponse à la question.</b></p> <p><b>Remarque :</b> les documents permettent de comprendre comment les femmes s'engagent dans la Résistance.</p>
<p><b>ÉTAPE 4</b></p> <p>Analyser en commun</p>  <p>10 à 15 minutes</p>	<p><b>ORAL COLLECTIF</b></p> <p>Supports : documents 5 à 6</p>	<p><b>a) Afficher les deux graphiques</b> (documents 5 et 6) au tableau puis demander aux élèves de les observer quelques instants.</p> <p><b>b) Inviter les élèves à verbaliser leurs observations :</b> « <i>De quel type de documents s'agit-il ? Quelles informations ces graphiques nous apportent-ils ? Quelles remarques peut-on faire concernant la proportion d'hommes et de femmes dans la Résistance ? Dans l'ordre de la Libération ? Pourquoi ?</i> »</p> <p><b>Remarques :</b> ce faible nombre dans la Résistance s'explique d'une part par la condition féminine avant la Seconde Guerre mondiale. D'autre part, le mode de formation des résistants, qui peut prendre une forme militaire, exclut souvent les femmes. Leur faible nombre dans l'ordre de la Libération est probablement dû à une sous-estimation, dénoncée par quelques historien-ne-s, de leur rôle dans la Résistance.</p>
<p><b>ÉTAPE 5</b></p> <p>Synthétiser</p>  <p>5 à 10 minutes</p>	<p><b>ORAL COLLECTIF</b></p>	<p><b>La phase de synthèse est un résumé des échanges.</b> Elle permet de comprendre l'engagement des femmes dans la Résistance pendant la Seconde Guerre mondiale.</p>



L'ENGAGEMENT DES FEMMES DANS LA RÉSISTANCE  
PENDANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE

## DOCUMENT 1

**Créée le 30 août 1943, la Mission Militaire de Liaison Administrative (MMLA)**

a pour rôle d'établir, d'une part, entre les forces alliées engagées dans la libération de la France et, d'autre part, les populations, les autorités et les fonctionnaires français, les contacts nécessaires pour défendre la souveraineté française et assurer au maximum l'aide et la coopération entre les éléments français et les Alliés.



Le 20 juin 1944 à Bayeux : arrivée du 1<sup>er</sup> contingent féminin de la Mission Militaire de Liaison Administrative,  
© Musée de l'ordre de la Libération

## DOCUMENT 2

**Photo  
d'une patriote  
corse armée**

© Musée de l'ordre de la Libération



L'ENGAGEMENT DES FEMMES DANS LA RÉSISTANCE  
PENDANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE

## DOCUMENT 3



Lucie Aubrac



Libération Sud

« *Je ne suis pas entrée en Résistance, j'étais résistante. [...] Le pays occupé, Pétain qui supprime le droit de vote et les Assemblées élues, les menaces et les actions antisémites, tout ça m'a conditionnée au mois de novembre [1940] [...] à informer les gens. Mon entrée en Résistance, c'est le souci d'informer les gens. [...] C'est comme ça qu'on a créé Libération Sud [...].* »

Interview de Lucie Aubrac par Jorge Amat, *L'Histoire au présent, La Résistance*, 2002.  
<https://www.youtube.com/watch?v=cVlgI5p4cYw>

## DOCUMENT 4

**Après l'armistice de juin 1940, Berty Albrecht profite de sa situation professionnelle pour faire passer la ligne de démarcation à des prisonniers évadés.**

Début 1941, elle commence à dactylographier les premiers bulletins de propagande du Mouvement de Libération nationale. [...]

En décembre 1941, elle participe activement au mouvement «Combat». [...] Poursuivant sa lutte contre les Allemands, elle établit des liaisons entre les deux zones pour venir en aide aux résistants emprisonnés et à leurs familles.

Arrêtée en avril 1942, elle est internée. Elle exige d'être jugée. Devant le refus des autorités, elle fait une grève de la faim. Elle obtient alors d'être transférée dans une prison et est finalement jugée et condamnée à six mois de prison ferme.

Après l'invasion par les Allemands de la zone sud, le 11 novembre 1942, Berty Albrecht décide de simuler la folie. Envoyée à l'asile psychiatrique, elle est libérée par un commando de «Combat» en décembre 1942.

Refusant de passer en Angleterre, elle reprend immédiatement ses activités clandestines. Arrêtée en mai 1943 par la Gestapo, elle est torturée et transférée en prison. Échappant à la surveillance des gardiens, elle se donne la mort par pendaison dans la nuit. Berty Albrecht est inhumée dans la crypte du Mémorial de la France combattante au Mont Valérien à Suresnes.



Berty Albrecht  
Alias : Victoria, © Musée de l'ordre de la Libération

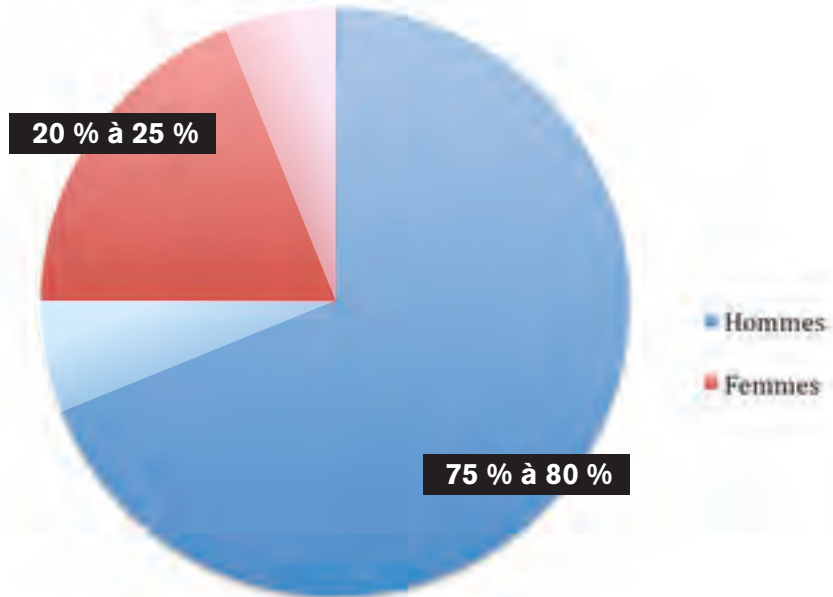
Compagnon de la Libération  
Médaille Militaire  
Croix de Guerre avec palme  
Médaille de la Résistance

L'ENGAGEMENT DES FEMMES DANS LA RÉSISTANCE  
PENDANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE



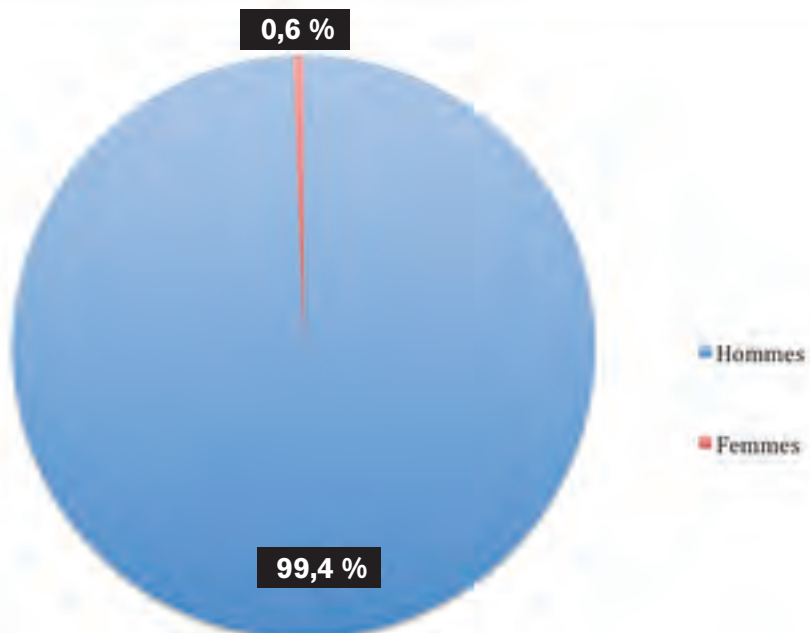
DOCUMENT 5

Proportion d'hommes et de femmes dans la Résistance pendant la Seconde Guerre mondiale



DOCUMENT 6

Proportion d'hommes et de femmes Compagnons de la Libération



# NANTES, UNE COMMUNE COMPAGNON DE LA LIBÉRATION

Activité en lien avec l'EMC et l'Histoire



## ► RÉFÉRENCE AUX PROGRAMMES DE 2015

### • DOMAINE : ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

#### **Le droit et la règle : des principes pour vivre avec les autres**

- Comprendre les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi dans une société démocratique : les différents contextes d'obéissance aux règles.
- Comprendre les principes et les valeurs de la République française et des sociétés démocratiques.

#### **Le jugement : penser par soi-même et avec les autres**

- Différencier son intérêt particulier de l'intérêt général : les valeurs personnelles et collectives.

#### **L'engagement : agir individuellement ou collectivement**

- S'engager et assumer des responsabilités dans l'école et dans l'établissement : l'engagement moral, la solidarité individuelle et collective.

### • DOMAINE : HISTOIRE

#### **Se repérer dans le temps : construire des repères historiques**

- Manipuler et réinvestir le repère historique dans différents contextes.
- Mémoriser les repères historiques liés au programme et savoir les mobiliser dans différents contextes.
- Situer chronologiquement des grandes périodes historiques.
- Ordonner des faits les uns par rapport aux autres et les situer dans une époque ou une période donnée.

#### **Comprendre un document**

- Comprendre le sens général d'un document.
- Extraire des informations pertinentes pour répondre à une question.

#### **Coopérer et mutualiser**

- Organiser son travail dans le cadre d'un groupe pour élaborer une tâche commune et/ou une production collective et mettre à la disposition des autres ses compétences et ses connaissances.
- Travailler en commun pour faciliter les apprentissages individuels.

## ► ÉLÉMENTS DE CONNAISSANCES POUR L'ENSEIGNANT-E

Cinq communes sont Compagnon de la Libération. Toutes sont liées par un pacte d'amitié et ont adopté un serment à retrouver sur le site du musée de l'ordre de la Libération.

Depuis le 16 novembre 2012, elles jouent également un rôle prépondérant dans la pérennité de l'ordre de la Libération, grâce à l'instauration, prévue par la loi du 26 mai 1999, du Conseil national des Communes « Compagnon de la Libération » qu'elles co-président à tour de rôle et qui a pour mission d'« assurer la pérennité des traditions de l'ordre de la Libération et conserver la mémoire des Compagnons disparus ; d'organiser le 18 juin et le 9 novembre de chaque année des cérémonies commémoratives de l'appel historique et de la mort du général de Gaulle ; gérer le Musée et les archives de l'ordre de la Libération en leur lieu ».

Source : <http://www.ordredelaliberation.fr/fr/compagnons/les-communes>

## NANTES, UNE COMMUNE COMPAGNON DE LA LIBÉRATION



« Ville héroïque qui, depuis le crime de la capitulation, a opposé une résistance acharnée à toute forme de collaboration avec l'ennemi. Occupée par les troupes allemandes et soumise aux plus dures mesures d'oppression, a donné aux Français, par de nombreuses actions individuelles et collectives, un magnifique exemple de courage et de fidélité. Par le sang de ses enfants martyrs, vient d'attester devant le monde entier la volonté française de libération nationale. »

(Nantes, Compagnon de la Libération par décret du 11 novembre 1941)

## Éléments à relever dans les textes et à faire figurer sur la carte heuristique

« Nantes, Compagnon de la Libération » :

## • Extrait n°1

- 19 juin 1940... une résistance naît immédiatement.
- juillet 1940, premier réseau de renseignements.
- novembre 1940, apparition d'un des tout premiers journaux clandestins, *En Captivité*.
- 11 novembre 1940, accrochage du drapeau français sur la cathédrale Saint-Pierre.
- 16 décembre, incendie d'un dépôt de camions allemands chargés de pneus neufs.



## • Extrait n°2

- 22 janvier 1941, arrestation d'un officier français responsable du réseau qui a établi la première liaison radio avec Londres.
- 30 août 1941, première exécution d'un Nantais qui a organisé l'évasion de nombreux prisonniers.
- 20 octobre 1941, exécution par des résistants d'un lieutenant allemand dans le centre-ville de Nantes.
- 11 novembre 1941, attribution à la ville de Nantes de la croix de la Libération, par le général de Gaulle.
- 14 janvier 1945, remise de la croix de la Libération lors d'une cérémonie publique.
- Six Nantais Compagnons de la Libération à titre individuel.

## • Extrait n°3

- 500 Nantais portés sur la liste des otages aux mains des Allemands jusqu'à la libération de la ville.
- 37 condamnations à mort contre des résistants, procès le plus meurtrier de toute l'Occupation.

## • Extrait n°4




- juin 1944, action de résistance de 350 jeunes Nantais devant 2 500 Allemands.



## ► OBJECTIFS DE L'ACTIVITÉ

- Comprendre l'engagement de la ville de Nantes dans la Résistance au cours de la Seconde Guerre mondiale pour expliquer sa nomination comme Compagnon de la Libération.
- Prélever des informations dans des documents divers et variés et en rendre compte.
- Créer une carte heuristique collective.

## ► MISE EN ŒUVRE DE L'ACTIVITÉ

Cette activité peut être divisée en deux séances : l'analyse des documents en groupes (étapes 1 et 2), puis mise en commun et synthèse (étapes 3 et 4).

ÉTAPES - DURÉE	MODALITÉS - MATÉRIEL	TÂCHES DES ÉLÈVES - CONSIGNES
<p style="text-align: center;"><b>ÉTAPE 1</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Lancer l'activité</b></p> <p style="text-align: center;"> 10 à 15 minutes</p>	<p style="text-align: center;"><b>ORAL COLLECTIF</b></p> <p style="text-align: center;">Livret p14-15  Repères pour éduquer</p>	<p><b>a) Contextualiser l'activité</b> : cinq communes ont été faites Compagnon de la Libération en plus des 1 038 hommes et femmes (cf. fiches 3 et 4). La première ville ayant reçu la croix de la Libération est Nantes, dès 1941, puis Grenoble en 1944. En 1945, c'est au tour de Paris, puis celui de Vassieux-en-Vercors. Et enfin, l'Île de Sein en 1946.</p> <p><b>Remarques</b> : prévoir une carte de France pour situer géographiquement les communes et lire l'encadré « L'Île de Sein » page 14-15 du livret pour les élèves « Repères pour éduquer ».</p> <p><b>b) Annoncer le but de l'activité aux élèves</b> : élaborer une carte heuristique collective pour comprendre l'engagement de la ville de Nantes dans la Résistance qui a mené cette ville à être l'une des cinq communes – la première – Compagnon de la Libération.</p> <p><b>Remarques</b> : une carte heuristique – ou carte mentale – permet de représenter un concept sous la forme d'une configuration visuelle. Le principe est de rassembler les éléments-clés définissant le concept et de les disposer graphiquement en les reliant les uns aux autres pour faire apparaître les relations et ainsi définir le concept.</p> <p><b>c) Présenter les modalités de travail choisies pour mener à bien l'activité</b> : travail en binôme puis mise en commun au cours de laquelle sera construite la carte heuristique.</p> <p><b>d) Énoncer et écrire au tableau la consigne de travail de chaque binôme</b> : « Relever tous les actes de résistance dans l'extrait de texte susceptibles d'éclairer le choix de la ville de Nantes comme Compagnon de la Libération. »</p>
<p style="text-align: center;"><b>ÉTAPE 2</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Analyser les documents</b></p> <p style="text-align: center;"> 15 à 20 minutes</p>	<p style="text-align: center;"><b>TRAVAIL EN BINÔMES</b></p> <p style="text-align: center;">Supports : corpus de documents • Matériel : cahier de brouillon</p>	<p><b>a) Répartir les élèves en binômes.</b></p> <p><b>Remarque</b> : constituer des binômes avec au moins un élève bon lecteur. Plusieurs binômes travaillent sur le même extrait de texte. Leurs relevés s'alimenteront lors de la mise en commun.</p> <p><b>b) Distribuer les extraits de texte et lancer le travail</b> : « Vous commencez par lire l'extrait de texte plusieurs fois individuellement puis vous échangez avec votre binôme pour relever les actes de résistance et ainsi comprendre pourquoi Nantes a été choisie pour devenir Compagnon de la Libération. »</p> <p><b>Remarque</b> : choisir un extrait de texte adapté à chaque binôme ; les extraits n°1 et n°2 étant plus longs à analyser que les extraits n°3 et n°4.</p>

<p><b>ÉTAPE 3</b></p> <p><b>Mettre en commun</b></p>  <p>20 à 30 minutes</p>	<p><b>ORAL COLLECTIF</b></p> <p>Matériel : cahier de brouillon</p>	<p>a) <b>Écrire</b> : « <i>Nantes, Compagnon de la Libération</i> » au centre du tableau.</p> <p>b) <b>Demander aux élèves ayant travaillé sur le premier extrait de texte d'énoncer les éléments qu'ils ont relevés.</b> Les noter au tableau au fur et à mesure, autour du centre « <i>Nantes, Compagnon de la Libération</i> ».</p> <p>c) <b>Procéder ainsi pour tous les extraits de texte.</b></p> <p>d) <b>Demander aux élèves de relier les éléments (actes de résistance) qui ont été relevés en justifiant la relation établie.</b> <b>Par exemple</b> : relier [11 novembre 1941, attribution à la ville de Nantes de la croix de la Libération, par le général de Gaulle] à [Nantes, Compagnon de la Libération] mais également à [14 janvier 1945, remise de la croix de la Libération lors d'une cérémonie publique].</p>
<p><b>ÉTAPE 4</b></p> <p><b>Synthétiser</b></p>  <p>5 à 10 minutes</p>	<p><b>ORAL COLLECTIF</b></p>	<p><i>La phase de synthèse est une lecture commentée de la carte heuristique élaborée à partir du travail des binômes. Elle permet de comprendre l'engagement de la ville de Nantes dans la Résistance au cours de la Seconde Guerre mondiale pour expliquer sa nomination comme Compagnon de la Libération.</i></p>

## ▶ EXTRAITS DE TEXTES

Tous les extraits de textes sont issus du document rédigé par le Musée de l'ordre de la Libération et adaptés à des élèves de cycle 3.  
<http://www.ordredelaliberation.fr/fr/compagnons/les-communes/nantes>

### Extrait de texte N° 1

Le 19 juin 1940, les troupes allemandes pénètrent dans la ville de Nantes. Le port et les gares sont immédiatement occupés et, pour garantir l'ordre public, les autorités militaires allemandes font établir une liste de vingt otages. Une résistance naît immédiatement.

En juillet 1940, les bases d'un premier réseau de renseignements, sous la direction de Jean-Baptiste Legeay, se constituent. Ce réseau transmettra à Londres des données importantes sur les unités allemandes.

De même, un des tout premiers journaux clandestins, *En Captivité*, apparaît à Nantes en novembre 1940.

Parmi d'autres actions, deux étudiants accrochent un drapeau français sur la cathédrale Saint-Pierre le 11 novembre 1940, à la date anniversaire de l'armistice de 1918.

Le 16 décembre, un groupe de résistants met le feu, sur l'Hippodrome du Petit-Port, à un dépôt de camions allemands chargés de pneus neufs.

### Extrait de texte N° 2

C'est aussi à Nantes, le 22 janvier 1941, qu'est arrêté l'officier de marine de la France libre Honoré d'Estienne d'Orves, responsable du réseau qui a établi quelques jours auparavant la première liaison radio avec Londres.

Mais les sanctions des Allemands sont nombreuses : couvre-feu quotidien de 21 heures à 5 heures du matin, amendes de plusieurs millions de francs imposées à la commune...

Le 30 août 1941, Marin Poirier, qui a organisé l'évasion de nombreux prisonniers, est le premier fusillé nantais.

Le 20 octobre 1941, un lieutenant allemand est abattu dans le centre-ville de Nantes par les résistants Gilbert Brustlein et Spartaco Guisco. Le surlendemain, en représailles, 48 otages sont fusillés.

Dans les mois qui suivent, de nouveaux attentats ont lieu et d'autres otages nantais sont exécutés.

Le général de Gaulle, dès le 11 novembre 1941, décerne la croix de la Libération à la ville de Nantes, « ville héroïque qui, depuis le crime de la capitulation, a opposé une résistance acharnée à toute forme de collaboration avec l'ennemi ».

Elle sera remise à la ville par le général de Gaulle, le 14 janvier 1945, lors d'une cérémonie publique. Par ailleurs, six Nantais sont faits Compagnon de la Libération à titre individuel.



### Extrait de texte N° 3

Début 1942, la répression ne cesse de grandir et plus de 500 Nantais seront, au total, portés sur la liste des otages aux mains des Allemands jusqu'à la libération de la ville.

En janvier 1943, le tribunal militaire allemand de Nantes prononce trente-sept condamnations à mort contre des résistants. Il s'agit sans doute, en nombre de condamnations à mort prononcées, du procès le plus meurtrier de toute l'Occupation.

### Extrait de texte N° 4

De 1941 à 1944, les bombardements alliés qui touchent la ville de Nantes sont dramatiques.

Le bilan est lourd : 15 000 personnes touchées, plusieurs milliers de logements détruits, plus de 1 500 morts.

En juin 1944, une des dernières opérations allemandes est la destruction du maquis de Saffré où 350 jeunes résistants nantais tiennent tête – avant de se disperser – à 2 500 Allemands. 27 d'entre eux sont arrêtés et fusillés.

En août 1944, les Allemands quittent Nantes après avoir fait sauter ponts et installations portuaires.



# RUBIS, LE SOUS-MARIN COMPAGNON DE LA LIBÉRATION

Activité en lien avec l'EMC et l'Histoire-Géographie



## ► RÉFÉRENCE AUX PROGRAMMES DE 2015

### • DOMAINE : ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

#### **Le droit et la règle : des principes pour vivre avec les autres**

- Comprendre les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi dans une société démocratique : les différents contextes d'obéissance aux règles.

#### **Le jugement : penser par soi-même et avec les autres**

- Différencier son intérêt particulier de l'intérêt général : les valeurs personnelles et collectives.

#### **L'engagement : agir individuellement ou collectivement**

- S'engager et assumer des responsabilités dans l'école et dans l'établissement : l'engagement moral, la solidarité individuelle et collective.

### • DOMAINE : HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

#### **Comprendre un document**

- Comprendre le sens général d'un document.  
- Extraire des informations pertinentes pour répondre à une question.

#### **Coopérer et mutualiser**

- Organiser son travail dans le cadre d'un groupe pour élaborer une tâche commune et/ou une production collective et mettre à la disposition des autres ses compétences et ses connaissances.  
- Travailler en commun pour faciliter les apprentissages individuels.

#### **Se repérer dans l'espace : construire des repères géographiques**

- Nommer et localiser un lieu dans un espace géographique.  
- Situer des lieux et des espaces les uns par rapport aux autres

#### **Pratiquer différents langages en histoire et en géographie**

- Écrire pour structurer sa pensée et son savoir, pour argumenter et écrire pour communiquer et échanger.  
- S'exprimer à l'oral pour penser, communiquer et échanger.  
- Utiliser des cartes analogiques et numériques à différentes échelles, des photographies de paysages ou de lieux.



## ► ÉLÉMENTS DE CONNAISSANCES POUR L'ENSEIGNANT-E

L'Ordonnance n°7 créant l'ordre de la Libération précise que celui-ci est « destiné à récompenser les personnes ou les collectivités militaires et civiles qui se seront signalées dans l'œuvre de la libération de la France et de son Empire ». Ainsi, le général de Gaulle, au titre des collectivités militaires, attribuera la croix de la Libération à 18 unités des Forces françaises libres.

Le 18 juin 1996, 17 unités de l'armée française titulaires de la croix de la Libération – ou héritières du patrimoine des unités Compagnon de la Libération – se sont vues remettre, par Jacques Chirac, alors président de la République, une fourragère aux couleurs de l'ordre de la Libération.



La fourragère de l'ordre de la Libération,  
© Musée de l'ordre de la Libération.

## RUBIS, LE SOUS-MARIN COMPAGNON DE LA LIBÉRATION

Dans **l'armée de terre**, après l'appel du 18 juin 1940, des unités se constituent, souvent de simples bataillons voire même de simples compagnies qui, peu à peu, à la faveur des ralliements de territoires et de l'afflux de nouveaux volontaires, se transforment en régiments. Ceux-ci combattent principalement au sein des deux grandes unités françaises libres « historiques » que sont la 1<sup>ère</sup> division française libre et la 2<sup>e</sup> division blindée. Pour leur participation active et ininterrompue aux opérations de 1940 à 1945, neuf de ces unités ont été distinguées par l'attribution de la croix de la Libération.

**L'armée de l'air** de la France libre, les Forces aériennes françaises libres, est créée officiellement le 1er juillet 1940. Six d'entre elles portent le titre de Compagnon de la Libération.



22 août 1941 : le Rubis à 30 milles de la côte norvégienne après de graves avaries subies à la suite du torpillage d'un convoi allemand, © Musée de l'ordre de la Libération.

**La marine** de la France libre, les Forces navales françaises libres, voit également le jour le 1<sup>er</sup> juillet 1940. Pour des faits d'armes exceptionnels, trois de ses unités, deux bâtiments et le 1<sup>er</sup> régiment de fusiliers marins, ont reçu la croix de la Libération.

Le sous-marin Rubis est l'un de ces bâtiments.

Il s'agit d'un sous-marin mouilleur de mines de la série Saphir qui transporte 32 mines et des torpilles. Mesurant 60 m de long, 7 m de large et de 8 m de haut sur un fond plat, il entre en service actif en avril 1933.

Pendant le conflit, le sous-marin Rubis a effectué 28 missions et a mouillé 683 mines. Par son action, 18 bâtiments de commerce et de guerre auront été coulés (et deux endommagés), sans compter la gêne causée à l'ennemi obligé de mener des opérations de dragage. Il a compté parmi son équipage huit Compagnons de la Libération. Terminant sa carrière en 1948, le sous-marin a obtenu de ne pas aller à la casse et de voir son épave immergée au large du Cap Camarat, entre Saint-Tropez et Cavalaire en 1958.

Depuis 1983, le Rubis, premier sous-marin nucléaire d'attaque (SNA) de la marine française, perpétue la tradition de son glorieux aîné. À ce titre, ses personnels ont droit au port de la fourragère aux couleurs de l'ordre de la Libération.

Le 14 octobre 1941, le général de Gaulle lui décerne la croix de la Libération avec la citation suivante : « Bâtiment qui n'a pas cessé une seule heure de servir la France dans la guerre depuis le début des hostilités et dont l'État-major et l'équipage ont fait preuve des plus belles qualités guerrières en accomplissant de nombreuses et périlleuses missions dans les eaux ennemies. A infligé aux transports maritimes allemands des pertes sévères. Très sérieusement endommagé au cours d'une attaque, a réussi à regagner sa base au prix d'efforts inouïs du personnel en traversant un champ de mines très dangereux ».

Propos extraits du site Musée de l'ordre de la Libération  
<http://www.ordredelaliberation.fr/fr/compagnons/1038-compagnons>





## ► OBJECTIFS DE L'ACTIVITÉ


- Comprendre l'engagement du sous-marin Rubis dans la Résistance au cours de la Seconde Guerre mondiale pour expliquer sa nomination comme Compagnon de la Libération.
- Prélever des informations dans un texte et en rendre compte.

## ► MISE EN ŒUVRE DE L'ACTIVITÉ

Cette activité peut être divisée en deux séances : l'analyse des documents en groupes (étapes 1 et 2), puis mise en commun et synthèse (étapes 3 et 4).



ÉTAPES - DURÉE	MODALITÉS - MATÉRIEL	TÂCHES DES ÉLÈVES - CONSIGNES
<p><b>ÉTAPE 1</b></p> <p><b>Lancer l'activité</b></p> <p></p> <p>10 à 15 minutes</p>	<p><b>ORAL COLLECTIF</b></p>	<p><b>a) Contextualiser l'activité</b> : 17 unités militaires ont été faites Compagnon de la Libération en plus des 1 038 hommes et femmes et des cinq communes (cf. fiches 3, 4 et 5). Des unités de l'armée de terre, de l'armée de l'air et de la marine ont été faites Compagnons de juin 1941 à août 1945. Parmi elles, deux bâtiments militaires ont reçu la croix de la Libération pour des faits d'armes exceptionnels : le sous-marin Rubis et la corvette Aconit.</p> <p><b>b) Annoncer le but de l'activité aux élèves</b> : retracer le parcours du sous-marin Rubis pendant la Seconde Guerre mondiale pour comprendre l'engagement qui a amené ce bâtiment à recevoir la croix de la Libération.</p> <p><b>c) Présenter les modalités de travail choisies pour mener à bien l'activité</b> : travail en groupe puis mise en commun.</p> <p><b>d) Énoncer et écrire au tableau la consigne de travail de chaque binôme</b> : « retracer le parcours du sous-marin Rubis pendant la Seconde Guerre mondiale sur la carte, en prélevant des indices dans le texte. »</p>
<p><b>ÉTAPE 2</b></p> <p><b>Réaliser l'activité</b></p> <p></p> <p>20 à 25 minutes</p>	<p><b>TRAVAIL EN GROUPES</b></p> <p>Supports :            texte (document 1)            carte d'Europe élargie (document 2)</p> <p>•</p> <p>Matériel :            gommettes</p>	<p><b>a) Répartir les élèves en groupes.</b></p> <p><b>Remarque</b> : constituer des groupes de 4 à 5 élèves avec au moins deux élèves bons lecteurs.</p> <p><b>b) Distribuer le texte et la carte puis lancer le travail</b> :            « vous commencez par lire le texte plusieurs fois individuellement puis vous échangez entre vous pour relever les lieux de passage du sous-marin Rubis. Ensuite, vous situez ces lieux sur la carte en y collant une gommette. »</p>

<p><b>ÉTAPE 3</b></p> <p><b>Mettre en commun</b></p> <p></p> <p>15 à 20 minutes</p>	<p><b>ORAL COLLECTIF</b></p> <p>Matériel : carte d'Europe (format collectif) gommettes</p>	<p>a) Afficher une carte de l'Europe au tableau.</p> <p>b) Lire le texte à voix haute et inviter les élèves à interrompre la lecture pour mentionner un lieu de passage du sous-marin pendant la Seconde Guerre mondiale. Les marquer d'une gommette.</p> <p>c) Relire le texte et demander à un élève de relier les gommettes pour tracer le parcours du sous-marin Rubis pendant la Seconde Guerre mondiale.</p>
<p><b>ÉTAPE 4</b></p> <p><b>Synthétiser</b></p> <p></p> <p>5 à 10 minutes</p>	<p><b>ORAL COLLECTIF</b></p>	<p>La phase de synthèse est une lecture commentée du parcours réalisé par le sous-marin Rubis pendant la Seconde Guerre mondiale.</p> <p>Il permet de comprendre l'engagement de ce bâtiment dans la Résistance au cours de la Seconde Guerre mondiale pour expliquer sa nomination comme Compagnon de la Libération.</p>





## DOCUMENT 1

## Le sous-marin Rubis

Le Rubis est un sous-marin [...] entre en service actif en avril 1933. Il est basé à [...] Bizerte, [une ville au nord de la Tunisie], au moment de la déclaration de [la Seconde Guerre mondiale en] 1939.

En [...] 1940, [...] au retour d'une mission en Norvège, le 12 juin, il rentre à sa base de Dundee en Écosse avant de repartir pour mouiller ses 32 mines dans le chenal de Trondheim en Norvège. [...]

Il rentre à Dundee, le 30 juin, alors que l'armistice franco-allemand est entré en vigueur depuis 5 jours. [...]. Son ralliement à la France libre, avec la quasi-totalité de son équipage, est en grande partie l'œuvre de son commandant, le lieutenant de vaisseau Cabanier qui le commande depuis 1938. [...]

Durant tout le conflit, [le Rubis] mouille près de 700 mines. [...]. En septembre 1940, il effectue une mission de patrouille en Mer du Nord, puis, en octobre, au large des côtes norvégiennes. [...].

Le 1<sup>er</sup> juin, il appareille pour une patrouille [...] dans le Golfe de Gascogne et reprend la mer [...].

Le sous-marin reçoit ensuite pour mission de miner les chenaux d'accès [en] Norvège. Une fois sa tâche accomplie, il coule à la torpille un cargo de 4 000 tonnes. Mais, lui-même endommagé par l'explosion, son retour à Dundee, le 25 août, doit se faire en surface sous la menace allemande et avec la protection de la Royal Air Force.

Remis en état, le Rubis part pour une nouvelle mission de mouillage de mines dans le Golfe de Gascogne. [...] Ensuite, les missions se succèdent : mouillage de mines au large de Biscarosse, près de l'Île de Sein, au nord de Bayonne et d'Arcachon. [...]

En septembre 1944, le sous-marin reprend ses opérations de guerre le long des côtes de Norvège. [...]

Terminant sa carrière en 1948, le sous-marin a obtenu de ne pas aller à la casse et de voir son épave immergée au large du Cap Camarat, entre Saint-Tropez et Cavalaire en 1958. [...]

## DOCUMENT 2



Vous pouvez télécharger cette carte à l'adresse :

[http://www.histgeo.ac-aix-marseille.fr/ancien\\_site/carto/europemax/europemax06.pdf](http://www.histgeo.ac-aix-marseille.fr/ancien_site/carto/europemax/europemax06.pdf)

## DÉBAT A VISÉE PHILOSOPHIQUE : « QU'EST-CE QUE S'ENGAGER ? »

Activité en lien avec l'EMC

### ► RÉFÉRENCE AUX PROGRAMMES DE 2015

#### • DOMAINE : ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

##### La sensibilité : soi et les autres

- Identifier et exprimer en les régulant ses émotions et sentiments.
- S'estimer et être capable d'écoute et d'empathie.
- Se sentir membre d'une collectivité.

##### Le jugement : penser par soi-même et avec les autres

- Développer les aptitudes à la réflexion critique.



### ► ÉLÉMENTS DE CONNAISSANCES POUR L'ENSEIGNANT-E

**Un débat à visée philosophique est une activité qui a pour objectif l'acquisition par les élèves d'une pensée réflexive, critique et autonome.**

En ce sens, il doit amener les élèves à :

- apprendre à penser par soi-même de manière construite, cohérente, pour exercer des jugements justes et raisonnables et développer l'estime de soi ;
- acquérir des compétences langagières et des habiletés cognitives dans une communication réglée ;
- développer la curiosité intellectuelle et l'envie d'apprendre.

Le débat à visée philosophique est donc un moment spécifique de réflexion des élèves entre eux à partir d'un déclencheur (question, image, œuvre d'art...).

**Dans la séance proposée, le déclencheur est une question ouverte : « Qu'est-ce que s'engager ? »**

Cette question difficile intervient à la fin du travail mené sur les Compagnons de la libération et offre aux élèves la possibilité de réinvestir leurs connaissances et de s'interroger personnellement et collectivement sur la notion d'engagement.

**Ainsi, grâce à l'étayage de l'enseignant-e, les élèves seront amenés à débattre sur différents points :**

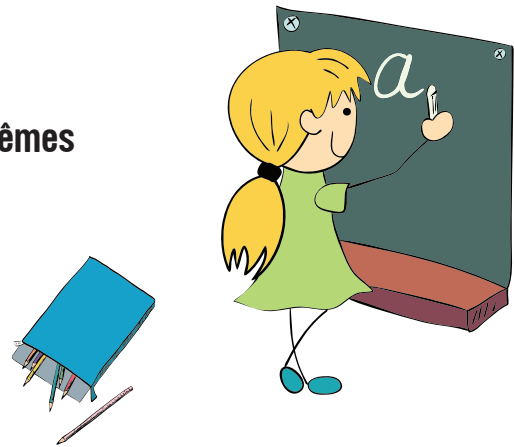
- S'engager, c'est faire un/des choix. Cela peut donc impliquer un renoncement. Cela peut être quitter quelque chose, mais c'est également se tourner vers l'avenir.
- S'engager implique souvent de changer des choses dans sa vie ; il faut alors être capable d'accueillir ce changement.
- On peut être libre de s'engager ou bien contraint par une situation, des personnes...
- Il existe beaucoup de façons de s'engager. On peut s'engager dans l'armée, en politique, en religion, dans une relation, dans une activité, pour servir une cause, un combat, un projet collectif, etc.
- S'engager peut aussi répondre à une révolte contre une situation injuste ou inacceptable ; dans ce cas, l'engagement n'est pas lié à un profit et ne sert pas des intérêts privés ou particuliers.
- On peut s'engager par intérêt ou par conviction, sans chercher à en tirer profit, travailler seulement pour quelque chose que l'on croit juste, sans se soucier des questions de pouvoir et des problèmes de personnes.

DÉBAT A VISÉE PHILOSOPHIQUE : « QU'EST-CE QUE S'ENGAGER ? »

- S'engager, cela peut être aussi se mettre à l'abri, physiquement comme intellectuellement, sous la coupe d'une institution (église, armée, parti, mariage...) par sécurité, par confort intellectuel ou pour ne plus souffrir d'une situation.
- On peut s'engager au service d'une cause extérieure à soi-même (pauvreté dans le monde, sans abris...) ou dans une association de défense de ses membres (riverains, propriétaires, malades d'une même maladie...).
- S'engager, c'est aussi engager sa parole et faire ce que l'on dit que l'on fera.



► OBJECTIFS DE L'ACTIVITÉ



- Développer la capacité des élèves à juger par eux-mêmes
- Argumenter ses choix et ses propos
- Réinvestir ses acquis sur la notion d'engagement



► MISE EN ŒUVRE DE L'ACTIVITÉ

Cette activité peut être divisée en deux séances : le lancement de l'activité et la recherche en binômes (étapes 1 et 2) puis les exposés (étape 3).

ÉTAPES - DURÉE	MODALITÉS - MATÉRIEL	TÂCHES DES ÉLÈVES - CONSIGNES
<p><b>ÉTAPE 1</b></p> <p><b>Lancer l'activité</b></p> <p></p> <p>5 à 10 minutes</p>	<p><b>ORAL COLLECTIF</b></p>	<p><b>a) Installer les élèves afin que chacun puisse voir et écouter tous les autres.</b></p> <p><b>b) Énoncer ou rappeler le cadre de l'activité et les règles de parole.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Chacun a le droit à la parole.</li> <li>- On lève la main pour prendre la parole.</li> <li>- On écoute les autres sans couper la parole ni se moquer.</li> <li>- On a le droit de se taire.</li> </ul> <p>Annoncer la durée maximum du débat : 20 minutes. Prévenir les élèves que l'échange peut durer moins de 20 minutes mais qu'à la fin de ces 20 minutes, le débat s'arrêtera même si « on n'a pas tout dit ».</p> <p><i>Remarque : la durée de 20 minutes est donnée à titre indicatif ; elle doit être réajustée en fonction du niveau de classe, des habitudes de travail...</i></p> <p><b>c) Énoncer deux fois la question qui va déclencher le débat :</b> « Qu'est-ce que s'engager ? » puis l'écrire au tableau.</p> <p><b>d) Laisser un temps de réflexion silencieuse aux élèves.</b></p>
<p><b>ÉTAPE 2</b></p> <p><b>Préparer le débat</b></p> <p></p> <p>5 à 10 minutes</p>	<p><b>ÉCRIT INDIVIDUEL</b></p> <p>Matériel : cahier-mémoire</p>	<p><b>a) Demander aux élèves d'écrire dans leur cahier-mémoire une à deux phrases personnelles que leur évoque la question énoncée</b> afin que chacun mène une réflexion préparatoire à l'échange entre pairs et que la distribution de la parole et l'expression des idées en soient facilitées pendant le débat.</p>

<p><b>ÉTAPE 3</b> Mener le débat</p> <p> 5 à 10 minutes</p>	<p><b>ÉCRIT INDIVIDUEL</b></p> <p>Matériel : cahier-mémoire</p>	<p><b>a) Lancer le débat en répétant la question :</b> « <i>Qu'est-ce que s'engager ?</i> ».</p> <p><b>b) Distribuer la parole, être à l'écoute des élèves pour relancer avec des questions du type :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Est-ce qu'on est toujours libre de s'engager ?</i></li> <li>- <i>Qu'est-ce qui peut nous y contraindre ?</i></li> <li>- <i>Quelles peuvent être les différentes façons de s'engager ?</i></li> <li>- <i>Est-ce que s'engager peut changer sa vie ?</i></li> <li>- <i>S'engager, est-ce toujours une démarche personnelle ?</i></li> <li>- <i>Est-ce qu'on peut s'engager collectivement ?</i></li> <li>- <i>Quels sont les avantages/inconvénients de s'engager seul/collectivement ?</i></li> <li>- <i>Est-ce qu'on peut s'engager pour les autres ? Pour soi ?</i></li> <li>- <i>Un engagement peut-il se terminer ? Quand ? Pourquoi ?</i></li> <li>- (...)</li> </ul> <p><b>c) Clore le débat à la fin du temps imparti.</b></p>
<p><b>ÉTAPE 4</b> Synthétiser les connaissances acquises</p> <p> 5 à 15 minutes</p>	<p><b>ORAL COLLECTIF puis ÉCRIT INDIVIDUEL</b></p> <p>Matériel : cahier-mémoire</p>	<p><b>a) Résumer oralement avec les élèves en reprenant les points clés de la réflexion menée lors du débat :</b> « <i>Que retenir-vous de la discussion ?</i> ».</p> <p><b>b) Élaborer une trace écrite collective,</b> puis inviter les élèves à la recopier dans leur cahier-mémoire.</p> <p><b>Remarque :</b> <i>parce que le débat à visée philosophique ne recherche pas le consensus, qu'il n'existe pas de réponse définitive, unique, factuelle, scientifique ou technique, il ne s'agit en aucun cas de rédiger une réponse à la question de départ.</i></p>

## ► PROLONGEMENTS

Lancer un projet avec l'école de la philanthropie  
<https://ligueparis.org/ecole-de-la-philanthropie/>



## ► BIBLIOGRAPHIE

Michel Joli (dir.), *Le Goût des autres, notre vision de l'engagement*,  
Fédération Léo Lagrange - collection Café Léo.

Collectif, *Guide de l'engagement citoyen*  
*100 sites référencés pour construire un monde plus juste et plus humain*, Éd AQOCI,  
« Qu'est-ce que c'est l'engagement ? ».





# L'ORDRE DE LA LIBÉRATION AUJOURD'HUI

Activité en lien avec l'EMC et l'Histoire

## ► RÉFÉRENCE AUX PROGRAMMES DE 2015

### • DOMAINE : ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

#### La sensibilité : soi et les autres

- Se sentir membre d'une collectivité

#### Le droit et la règle : des principes pour vivre avec les autres

- Comprendre les notions de droits et de devoirs, les accepter et les appliquer.

#### Le jugement : penser par soi-même et avec les autres

- Distinguer son intérêt personnel de l'intérêt collectif : les valeurs personnelles et collectives.



### • DOMAINE : HISTOIRE

#### Comprendre un document

- Comprendre le sens général d'un document.
- Extraire des informations pertinentes pour répondre à une question.
- Savoir que le document exprime un point de vue, identifier et questionner le sens implicite d'un document.

#### Coopérer et mutualiser

- Travailler en commun pour faciliter les apprentissages individuels.

## ► ÉLÉMENTS DE CONNAISSANCES POUR L'ENSEIGNANT-E

Dès 1944, après la libération de Paris, le général de Gaulle, alors président du Gouvernement provisoire de la République française, propose d'ériger un mémorial de la France combattante. Le Mont-Valérien est présent dans les esprits. Lieu de culte médiéval, devenu forteresse militaire au XIX<sup>e</sup> siècle, le Mont-Valérien a en effet été le principal lieu d'exécution de résistants et d'otages par l'armée allemande durant la Seconde Guerre mondiale. Plus d'un millier de personnes ont ainsi été fusillées entre mars 1941 et août 1944 parce qu'ils étaient résistants, otages, Juifs ou communistes. Parmi ces fusillés, on compte sept Compagnons de la Libération.

Le 18 juin 1945, lors des célébrations du cinquième anniversaire de l'Appel de Londres, le général de Gaulle préside le défilé militaire de la Victoire sur les Champs-Élysées. L'année suivante, le 18 juin 1946, il se rend au Mont-Valérien. Précédé de 200 Compagnons de la Libération, le général pénètre dans le fort avec les porteurs de la flamme recueillie à l'Arc de Triomphe. Il se recueille, puis allume la flamme, symbole de la Résistance, dans une vasque de bronze.

Par ce geste, le général de Gaulle consacre le Mont-Valérien comme le lieu de la mémoire de la France au combat pendant la Seconde Guerre mondiale.

En 1958, Félix Brunau, inspecteur général des bâtiments civils et palais nationaux, est chargé de la mise en œuvre des travaux d'édification d'un mémorial de la France combattante au Mont-Valérien. Quinze corps de combattants, dont les dépouilles symbolisent la campagne de 1939-1940, la France libre, la Résistance et la

## L'ORDRE DE LA LIBÉRATION AUJOURD'HUI

Déportation, sont déposés, au cours d'une prise d'armes solennelle, à l'Arc de Triomphe puis dans une crypte provisoire au Mont-Valérien. En 1952, un seizième corps, celui d'un Français résistant d'Indochine tué par les Japonais, les y rejointra.

Le mémorial est inauguré, le 18 juin 1960, par le général de Gaulle. La veille, lors d'une imposante cérémonie publique, chacun des cercueils des seize combattants, accompagné de six porteurs de torches, a été transféré dans la crypte. Les cénotaphes, présentés en arc de cercle et recouverts du drapeau tricolore, entourent l'urne contenant les cendres de déportés inconnus. Un emplacement de caveau, le n°9, reste vide : il est réservé au dernier Compagnon de la Libération. Sur le tympan de la nef figure la phrase : « *Nous sommes ici pour témoigner devant l'histoire que de 1939 à 1945 ses fils ont lutté pour que la France vive libre.* »

Désormais, chaque 18 juin, cette esplanade du Mont-Valérien est le lieu de nombreuses cérémonies, et notamment de celle qui commémore l'appel du général de Gaulle le 18 juin 1940, organisée sous l'égide de la Chancellerie de l'ordre de la Libération. Elle regroupe les plus hautes autorités de l'État, les Compagnons de la Libération, leurs familles et celles des Compagnons décédés, ainsi que les représentants des villes et unités militaires titulaires de l'Ordre.

Depuis 2006, la cérémonie officielle du 18 juin fait partie des journées nationales annuelles de commémoration.

Sources : : <http://www.mont-valerien.fr/>  
<http://www.ordredelaliberation.fr/fr/conseil-national/les-missions/le-18-juin>



Le mémorial de la France combattante, © Musée de l'ordre de la Libération.

Le Mont-Valérien est une colline, située sur les communes de Suresnes, Nanterre et Rueil-Malmaison, à environ deux kilomètres de Paris.

Sur sa partie supérieure trône une forteresse, où plus d'un millier d'otages et de résistants furent exécutés pendant la Seconde Guerre mondiale.

Le mémorial de la France combattante a été érigé sur le rempart sud, sur une esplanade de 10 000 m<sup>2</sup>, dont la forme symbolise le V du mot Victoire. Le mémorial est formé d'un mur de grès rose de 150 mètres de long portant seize hauts-reliefs en bronze, œuvres de seize sculpteurs différents, qui rappellent l'héroïsme des combattants et les formes multiples du combat.

Au centre, se dresse une croix de Lorraine de douze mètres de haut devant laquelle brûle une flamme permanente, « la flamme de la résistance ».



## ► OBJECTIFS DE L'ACTIVITÉ

- Comprendre la fonction mémorielle du Mont-Valérien pour l'ordre de la Libération aujourd'hui.
- Prélever des informations dans une photographie et en rendre compte.
- Participer à des échanges.





## ► MISE EN ŒUVRE DE L'ACTIVITÉ

Cette activité peut être divisée en deux séances : l'analyse des documents en groupes (étapes 1 et 2), puis mise en commun et synthèse (étapes 3 et 4).

ÉTAPES - DURÉE	MODALITÉS - MATÉRIEL	TÂCHES DES ÉLÈVES - CONSIGNES
<p><b>ÉTAPE 1</b></p> <p>Lancer l'activité</p> <p></p> <p>5 à 10 minutes</p>	<p><b>ORAL COLLECTIF</b> puis <b>INDIVIDUEL</b></p> <p>Support : document 1</p>	<p><b>a) Annoncer le but de l'activité aux élèves</b> : comprendre la fonction mémorielle du Mont-Valérien pour l'ordre de la Libération aujourd'hui.</p> <p><b>b) Distribuer une photographie</b> pour deux élèves et afficher le document grand format au tableau.</p> <p><b>c) Demander aux élèves d'observer la photographie quelques minutes silencieusement.</b></p> <p><b>d) Énoncer et écrire au tableau la consigne de travail de chaque binôme.</b></p>
<p><b>ÉTAPE 2</b></p> <p>Décrire et interpréter</p> <p></p> <p>15 à 20 minutes</p>	<p><b>ORAL COLLECTIF</b></p> <p>Support : document 1</p>	<p><b>a) Inviter les élèves à décrire la photographie pour comprendre de quel événement il s'agit.</b> Au besoin, guider la lecture du document en posant quelques questions du type :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Qui sont les personnes au centre de la photographie ? Le long du mur ? À droite de la photographie ?</i></li> <li>- <i>Comment les reconnaît-on ?</i></li> <li>- <i>Que tiennent-elles dans les mains ?</i></li> <li>- <i>Que font-elles ?</i></li> <li>- <i>Où sont-elles ?</i></li> <li>- <i>Quels éléments permettent d'identifier le lieu ?</i></li> <li>- <i>Qu'y-a-t-il écrit sur le mur ?</i></li> <li>- <i>Que représente la sculpture en haut à droite de la photographie ?</i></li> <li>- <i>Quelles valeurs semblent célébrées à travers cette cérémonie ?</i></li> <li>- (...)</li> </ul> <p><b>Remarque</b> : valider les réponses des élèves au fur et à mesure et apporter des éléments de compréhension lorsque c'est nécessaire.</p> <p><b>b) Conclure cette observation-description de la photographie avec les élèves</b> :</p> <p>« D'après vous, de quel événement peut-il s'agir ? »</p> <p><b>Remarque</b> : il n'est pas attendu des élèves qu'ils nomment précisément l'événement mais plutôt qu'ils aient compris qu'il s'agit d'un événement commémoratif officiel en lien avec les Compagnons de la Libération et l'ordre de la Libération.</p>

## L'ORDRE DE LA LIBÉRATION AUJOURD'HUI

<p><b>ÉTAPE 3</b></p> <p><b>Résumer</b></p> <p></p> <p>10 à 15 minutes</p>	<p><b>ÉCRIT INDIVIDUEL</b> puis <b>ORAL COLLECTIF</b></p> <p>Support : document 1</p> <p>Matériel : cahier de brouillon</p>	<p>a) Demander aux élèves d'écrire une légende pour la photographie.</p> <p>b) Proposer à quelques élèves qui le souhaitent de lire leur légende à la classe.</p> <p>c) Procéder ainsi pour tous les extraits de texte.</p> <p>d) Convenir collectivement d'une légende pour la photographie. <b>L'écrire au tableau.</b> <i>Par exemple : ravivage de la flamme de la Résistance, le 18 juin 2016 par François Hollande, président de la République française, et Fred Moore, chancelier de l'ordre de la Libération.</i></p>
<p><b>ÉTAPE 4</b></p> <p><b>Conclure</b></p> <p></p> <p>10 à 15 minutes</p>	<p><b>ORAL COLLECTIF</b></p>	<p><b>La phase de synthèse est un résumé des échanges. Elle permet de comprendre la fonction mémorielle du Mont-Valérien pour l'ordre de la Libération aujourd'hui.</b></p> <p>Elle est l'occasion pour l'enseignant-e d'ajouter que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la date retenue pour cette journée nationale commémorative est le 18 juin, jour de l'appel historique du général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi.</li> <li>- il existe un Musée de l'ordre de la Libération installé à Paris, dans l'Hôtel national des Invalides depuis 1967 ;</li> <li>- un Conseil national des Communes « Compagnon de la Libération » a été créée le 16 novembre 2012 ;</li> <li>- il reste dix Compagnons de la Libération en vie aujourd'hui (en décembre 2017) ;</li> <li>- L'Ordre veille sur la mémoire des Compagnons de la Libération et est également chargé de la médaille de la Résistance française.</li> </ul>




## DOCUMENT 1

**Photographie à imprimer en couleur format A3 (ou affiche si possible) puis en format A4 (à raison d'une photographie pour deux élèves).**



Ravivage de la flamme de la résistance le 18 juin 2016 par François Hollande, président de la République française et Fred Moore, chancelier de l'ordre de la Libération, © Musée de l'ordre de la Libération.

► **Le Chant des Partisans**  
**de Maurice Druon, Joseph Kessel**  
**et Anna Marly.**



Ami, entends-tu le vol noir des corbeaux sur nos plaines ?  
Ami, entends-tu les cris sourds du pays qu'on enchaîne ?  
Ohé, partisans, ouvriers et paysans, c'est l'alarme.  
Ce soir l'ennemi connaîtra le prix du sang et des larmes.

Montez de la mine, descendez des collines, camarades !  
Sortez de la paille les fusils, la mitraille, les grenades.  
Ohé, les tueurs à la balle et au couteau, tuez vite !  
Ohé, saboteur, attention à ton fardeau : dynamite.

C'est nous qui brisons les barreaux des prisons pour nos frères.  
La haine à nos troussees et la faim qui nous pousse, la misère.  
Il y a des pays où les gens au creux des lits font des rêves.  
Ici, nous, vois-tu, nous on marche et nous on tue, nous on crève.

Ici chacun sait ce qu'il veut, ce qu'il fait quand il passe.  
Ami, si tu tombes un ami sort de l'ombre à ta place.  
Demain du sang noir sèchera au grand soleil sur les routes.  
Sifflez, compagnons, dans la nuit la Liberté nous écoute.

## ► Le Chant des Marais

### Chant anonyme des camps de concentration nazis.

Loin vers l'infini s'étendent  
Les grands prés marécageux  
Pas un seul oiseau ne chante  
Sur les arbres secs et creux

Refrain (x2) :  
Ô terre de détresse  
Où nous devons sans cesse  
Piocher, piocher, piocher

Dans ce camp morne et sauvage  
Entouré de murs de fer  
Il nous semble vivre en cage  
Au milieu d'un grand désert

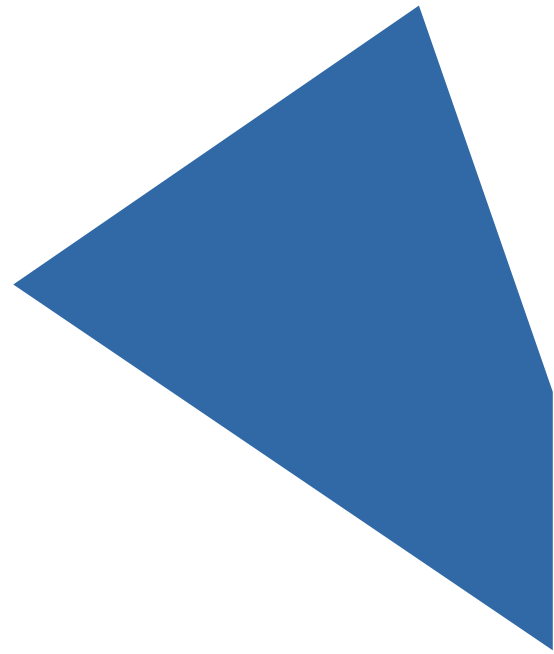
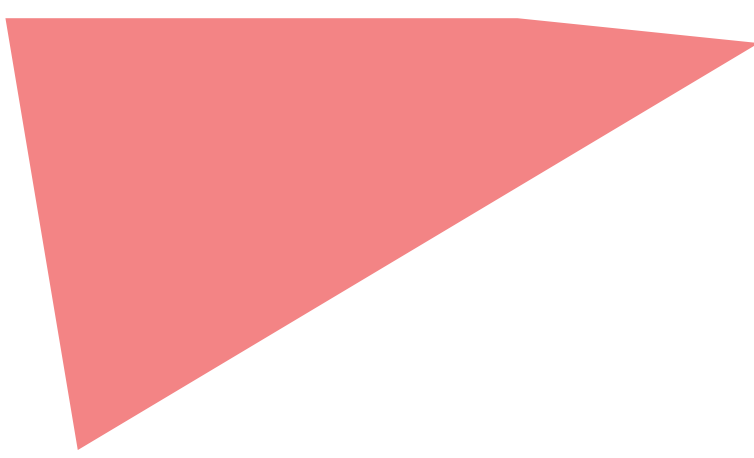
Refrain (x2) :  
Ô terre de détresse  
Où nous devons sans cesse  
Piocher, piocher, piocher

Bruits des pas et bruits des armes  
Sentinelles jours et nuits  
Et du sang, des cris, des larmes  
La mort pour celui qui fuit

Refrain (x2) :  
Ô terre de détresse  
Où nous devons sans cesse  
Piocher, piocher, piocher

Mais un jour dans notre vie  
Le printemps refleurira  
Libre enfin ô ma patrie  
Je dirai « tu es à moi »

Refrain final (x2) :  
Ô terre d'allégresse  
Où nous pourrons sans cesse  
Aimer, aimer, aimer





[www.ligueparis.org](http://www.ligueparis.org)



FÉDÉRATION DE PARIS DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT  
167, boulevard de la Villette - 75010 Paris

